

**MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES
FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE**

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS



BURKINA FASO

La Patrie ou la mort, nous vaincrons



PLAN D'ACTION OPERATIONNEL 2025-2027 DE LA DGI

Mars 2025

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
INTRODUCTION.....	4
I- RAPPEL DES PRINCIPAUX ELEMENTS DU PLAN STRATEGIQUE 2024-2027.....	5
I.1- MISSION, VISION, PRINCIPES ET VALEURS	5
I.1.1- Mission.....	5
I.1.2- Vision.....	5
I.1.3- Principes directeurs	6
I.1.4- Valeurs organisationnelles.....	7
I.2- ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	8
I.2.1- Objectif global et impact attendu	8
I.2.2- Axes stratégiques et actions	9
II- MATRICE DU PLAN D'ACTION OPERATIONNEL 2025-2027 de la DGI	23

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

BCMS	Bureau comptable matières secondaire
CAT	Cellule d'appui technique
CGI	Code général des impôts
CT	Collectivités territoriales
DADF	Direction des affaires domaniales et foncières
DC	Direction du cadastre
DCF	Direction du contrôle fiscal
DGE	Direction des grandes entreprises
DGI	Direction générale des impôts
DGD	Direction générale des douanes
DGSI	Direction générale des systèmes informatiques
DGTCP	Direction générale du trésor et de la comptabilité publique
DGUF	Direction du guichet unique du foncier
DI	Direction de l'informatique
DLC	Direction de la législation et du contentieux
DME	Direction des moyennes entreprises
DPSR	Direction de la prospective et du suivi des réformes
DRI	Direction régionale des impôts
DSF	Direction des services fiscaux
EA	Effet attendu
FCFA	Franc de la Communauté financière africaine
GAR	Gestion axée sur les résultats
IFU	Identifiant financier unique
MEFP	Ministère de l'économie, des finances et de la prospective
ND	Non disponible
ONG	Organisation non gouvernementale
OS	Objectif stratégique
PARGFM	Projet d'appui au renforcement de la gestion du foncier et des mines
PRIEX/DGI	Prix de l'excellence de la direction générale des impôts
PTA	Plan de travail annuel
RAR	Restes à recouvrer
RESINA	Réseau informatique de l'administration
RH	Ressource humaine
RI	Résultat intermédiaire
RMRS-D	Ratio de mobilisation de ressources souveraines pour le développement
RS	Résultat stratégique
SAD	Service des archives et de la documentation
SCIMR	Service du contrôle interne et du management du risque
SCRIP	Service de la communication et des relations publiques
SDSI	Schémas directeur des systèmes d'information
SIF	Système d'information foncière
SMART	Simple, mesurable, atteignable, réaliste et temporellement défini
SRH	Service des ressources humaines
TADAT	Taxe administration diagnostic assessment tool

INTRODUCTION

La Direction générale des impôts (DGI) est une structure du Ministère de l'économie, des finances et de la prospective (MEFP) dont la mission est d'assurer la mobilisation des ressources intérieures au profit du budget de l'État et des collectivités territoriales.

Pour être performante dans la mise en œuvre de cette mission, la DGI s'est dotée d'un plan stratégique qui couvre la période 2023-2027. Ce plan stratégique qui présente les orientations et les résultats stratégiques doit servir d'outil de pilotage stratégique et opérationnel de la DGI.

Pour une mise en œuvre cohérente du plan stratégique 2023-2027 de la DGI, il est prévu l'élaboration d'un plan d'actions triennal qui sera actualisé chaque année. Le plan d'action triennal en tant qu'instrument opérationnel représente la déclinaison des actions stratégiques en activités hiérarchisées assorties des coûts bien estimés, des sources de financement, de planning et des responsables de la mise en œuvre.

Le présent plan d'action triennal, qui couvre la période 2025-2027 s'articule autour de trois parties : (i) rappel des principaux éléments du plan stratégique ; (ii) Etat de mise en œuvre du plan d'action au 31 décembre 2024 et (iii) Matrice détaillée de programmation triennale des activités.

I- RAPPEL DES PRINCIPAUX ELEMENTS DU PLAN STRATEGIQUE 2024-2027

I.1- MISSION, VISION, PRINCIPES ET VALEURS

I.1.1- Mission

La DGI a pour mission l'élaboration et l'application de la législation fiscale intérieure, domaniale, foncière et cadastrale en vue d'assurer la mobilisation des ressources intérieures au profit du budget de l'État et des collectivités territoriales.

Les domaines qui relèvent de son mandat réglementaire sont présentés ainsi qu'il suit :

Figure 1 : Domaines réglementaire de la DGI relevant du mandat

Elaboration et application des lois fiscales, domaniales foncières et cadastrales	▪ Code général des impôts ; ▪ Réglementation en matière domaniale, foncière, cadastrale
Contribution à l'élaboration de la politique fiscale	▪ Préparer et soumettre à l'autorité des textes à caractère législatif et réglementaire ▪ Négocier, interpréter, suivre et évaluer les conventions
Production de données	▪ Produire des statistiques relatives à son domaine de compétence
Elaboration et mise en œuvre de stratégies	▪ Stratégie de mobilisation des ressources internes ▪ Stratégie de promotion du civisme fiscal
Gestion opérationnelle de fonctions diverses	▪ Recouvrer les recettes fiscales et parafiscales autres que de porte ▪ Administrer la publicité foncière et gérer le domaine foncier national ▪ Administrer et archiver la documentation en matière foncière et cadastrale ▪ Assurer les contrôles fiscaux, enquêtes et recherches en matière fiscale ▪ Gérer le contentieux, les recours gracieux et les dégrèvements des impôts, taxes, droits, amendes et pénalités fiscales de toutes natures prévus ou à prévoir par les lois et règlements au profit de l'Etat et des collectivités territoriales ; ▪ Gérer les exonérations relatives à son domaine.

I.1.2- Vision

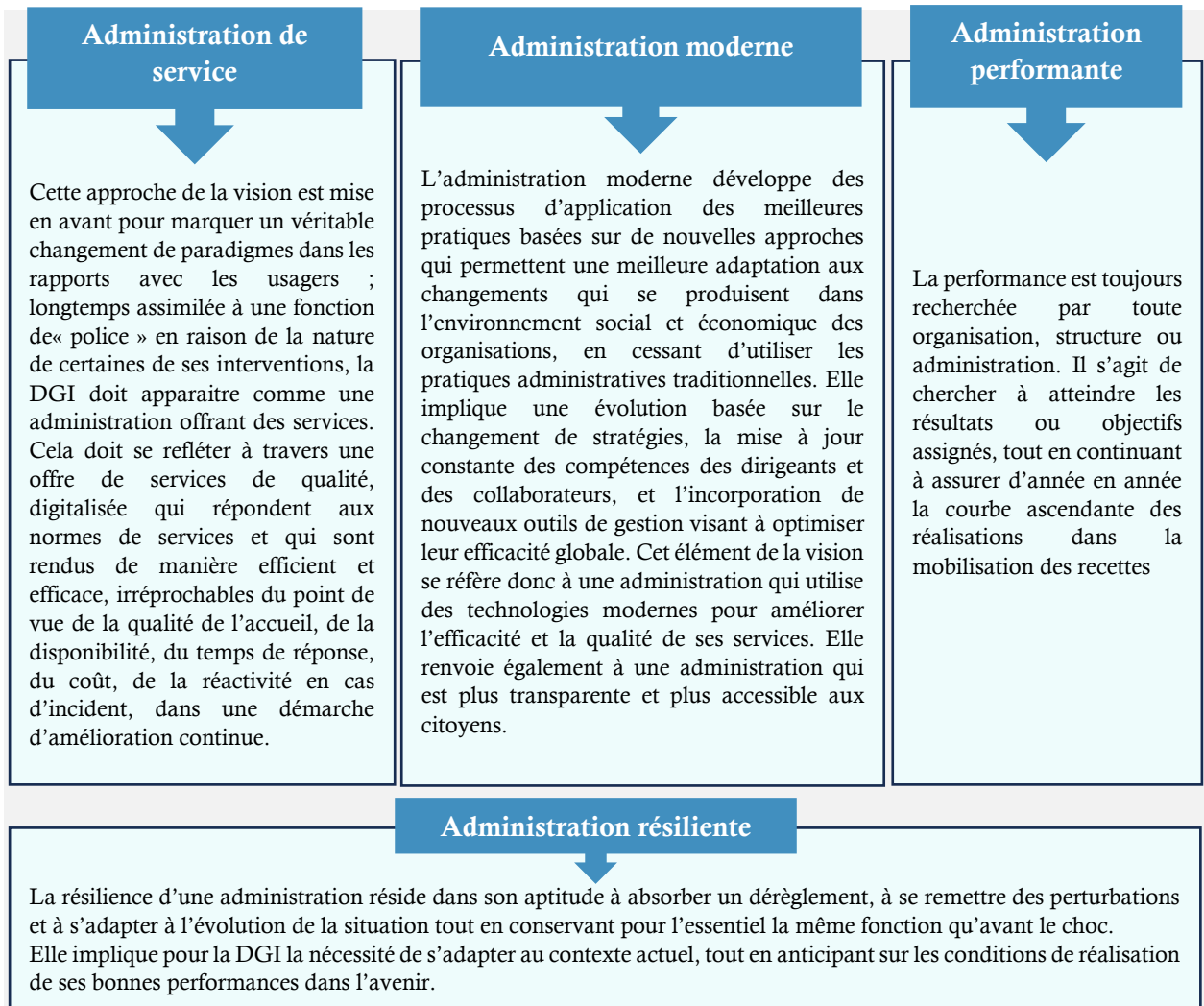
La vision de développement de la DGI à l'horizon 2027 se fonde sur l'analyse du contexte, du diagnostic de l'organisation, des missions qui lui sont assignées et de l'expérience vécue de deux plans stratégiques. Elle met en relief, autour de groupes de mots, les paradigmes essentiels porteurs des axes stratégiques et des objectifs qui sont ensuite déclinés et incarnés par des valeurs et des principes.

Elle est énoncée comme suit :



« À l'horizon 2027, la DGI est une administration fiscale de services, moderne, performante et résiliente ».

Cette vision se décline de la manière suivante :



I.1.3- Principes directeurs

La DGI concourt à la mise en œuvre de la politique fiscale du Gouvernement. À cet effet elle promeut les principes de référence qui fondent un système fiscal. Les principes directeurs permettent de refléter en chacun des agents de l'administration fiscale les effets induits de la vision ci-dessus énoncée, tout en renforçant la cohésion nécessaire à une dynamique collective.

Il s'agit notamment de :

La légalité

Le principe de légalité exprime la soumission de l'administration au droit. Il permet de protéger les citoyens contre l'arbitraire de l'administration en définissant les limites de son action.

L'égalité des citoyens

Le principe d'égalité fiscale est entendu comme l'égalité des contribuables devant l'impôt. C'est le fondement même de la justice fiscale.

La valorisation et la satisfaction des usagers/clients

La valorisation et la satisfaction des usagers requièrent de la DGI une offre de services de qualité, en orientant sa stratégie en fonction des attentes du client. En ce sens, le système de management de la qualité en cours d'implémentation devrait lui permettre d'améliorer la maîtrise de son fonctionnement et de son savoir-faire.

La tolérance zéro à la corruption

La réduction des risques de corruption est vitale pour le développement durable. C'est dans cette dynamique que la DGI bannit les pratiques constitutives de corruption, sous quelque forme que ce soit. En effet, l'intégrité dans l'exercice de nos activités est essentielle pour garantir que nous répondons aux attentes de nos parties prenantes.

La gestion axée sur les résultats

La gestion axée sur les résultats est une démarche qui vise l'atteinte de résultats en fonction d'objectifs et d'indicateurs préalablement définis. Le présent plan stratégique s'appuie sur les principes de la GAR dans sa mise en œuvre, notamment la transparence, la reddition des comptes, la responsabilisation des acteurs et l'efficacité.

Dans cette optique, chaque acteur de la DGI sera responsable de l'atteinte des résultats découlant de ses activités ou des processus qu'il coordonne.

La gouvernance participative et inclusive

La gouvernance participative et inclusive est une approche de gouvernance qui vise à favoriser la participation de toutes les parties prenantes à la prise de décisions. Elle permet de concilier efficacité économique et efficacité sociale.

La promotion des compétences

La promotion des compétences est un processus qui vise à développer les compétences des individus pour leur permettre de mieux s'adapter aux changements dans leur environnement professionnel. Elle peut être réalisée par le biais de la formation, du développement des compétences et de la reconnaissance du mérite.

I.1.4- Valeurs organisationnelles

En plus des principes énoncés, les valeurs organisationnelles suivantes doivent également être observées pour la réussite du plan stratégique.

Le professionnalisme

Le professionnalisme renvoie aux compétences techniques et au savoir-faire du personnel. Développer le professionnalisme dans l'organisation constitue donc un élément fondamental pour l'atteinte des objectifs assignés à la DGI. Ainsi, les valeurs et les capacités telles que la technicité, l'expérience et la rigueur guideront l'action du personnel.

La collaboration et la responsabilité

La démarche participative implique la responsabilisation des acteurs. En effet, leur implication réelle dans la mise en œuvre du plan stratégique est un facteur de responsabilisation indispensable à la transformation des comportements et à l'appropriation de nouveaux outils de gestion stratégique.

L'agent de l'administration des impôts doit faire preuve d'esprit d'équipe et de complémentarité. Il doit apporter dans les limites de ses attributions son concours, sa collaboration et son expérience aux autres collègues et services.

L'intégrité

L'agent de l'administration fiscale doit exercer ses missions avec intégrité et honnêteté et éviter toute compromission. En effet, il doit appliquer de manière rigoureuse les principes d'équité, de justice et de morale dans l'exécution de ses tâches. Il doit s'interdire tout comportement répréhensible, notamment le détournement de deniers ou de biens publics, la corruption ou la concussion.

I.2- ORIENTATIONS STRATEGIQUES

I.2.1- Objectif global et impact attendu

L'objectif global du Plan stratégique 2023-2027 de la DGI est de **contribuer à la réalisation des ambitions du Ministère de l'économie, des finances et de la prospective en matière de mobilisation de ressources souveraines pour le financement du développement économique et social du Burkina Faso.**

De ce fait l'impact attendu à l'issue de la mise en œuvre du plan stratégique est : « ***la contribution de la Direction générale des impôts à la mobilisation des recettes propres de l'Etat est améliorée*** ».

Un résultat fondamental résultant de cet impact est la mobilisation réussie des ressources qui est mesuré par le taux de progression de la contribution de la DGI à l'atteinte des objectifs de mobilisation des ressources propres. Cet indicateur mesure la variation des taux de contribution de la DGI aux recouvrements des recettes propres. A terme, il sera assuré :

- une meilleure prévisibilité en matière de mobilisation des recettes fiscales ;
- une traçabilité intégrale des opérations fiscales ;
- une administration numérisée et certifiée ;
- une gestion foncière efficace, transparente et sécurisée ;
- des risques identifiés et maîtrisés ;
- une soutenabilité et une viabilité des finances publiques.

I.2.2- Axes stratégiques et actions

L'analyse diagnostique a révélé un certain nombre de défis auxquels le plan stratégique va apporter des réponses afin de permettre à la DGI de jouer pleinement son rôle d'acteur majeur dans la mobilisation des recettes internes au profit du budget national.

Pour y parvenir, trois (03) principaux axes seront développés :

- **Axe 1** : Accélération de la transformation numérique ;
- **Axe 2** : Construction d'une administration de services qui promeut le civisme fiscal et la sécurité foncière ;
- **Axe 3** : Amélioration des performances de la DGI par le management moderne des capacités institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles.

Par axe stratégique identifié, des objectifs stratégiques, des actions, des indicateurs d'effet et des activités sont définis. Les indicateurs formulés pour mesurer l'atteinte des résultats sur la base de cibles fixées se veulent objectivement vérifiables, c'est à dire SMART (Simples, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporellement définis).

I.2.2.1- Axe stratégique 1 : Accélération de la transformation numérique

L'**axe 1** vise à accélérer la transformation numérique qui est un changement fondamental qui permettra de moderniser les missions de la DGI en modifiant profondément son modèle opérationnel, les mentalités, et la culture de travail. Le **résultat stratégique** attendu à l'issue de la mise en œuvre de cet axe est RS.1 : « La DGI a atteint une maturité de transformation numérique appréciable ».

Deux (02) **indicateurs** sont retenus pour mesurer ce résultat stratégique. Il s'agit du taux global de télédéclaration des impôts et taxes par les contribuables immatriculés à l'IFU et du taux de digitalisation des procédures de paiements des impôts et taxes personnels.

Cet axe 1 est décliné en deux (02) **objectifs stratégiques** à savoir : *(i) OS.1.1 : Optimiser la disponibilité des services numériques de la DGI et (ii) OS.2.2 : Renforcer la numérisation des processus de gestion fiscale, domaniale, foncière et cadastrale.*

OS 1.1 : Optimiser la disponibilité des services numériques de la DGI

Au niveau de cet objectif stratégique, deux (02) effets attendus (EA) sont définis, à savoir : *(i) EA.1.1.1 : La continuité des services numériques est assurée, et (ii) EA.1.1.2 : La capacité du Datacenter est accrue.*

Deux indicateurs sont retenus pour mesurer cet objectif stratégique OS 1.1. Il s'agit du taux de disponibilité informatique et du taux d'accroissement de la capacité du Datacenter.

Pour atteindre cet objectif stratégique, deux (02) actions ont été identifiées :

Action 1.1.1 : Renforcement des infrastructures de production et d'exploitation

Les infrastructures sont des éléments clés pour une performance durable. Il est important et fondamental de mettre en place une infrastructure résiliente conforme aux standards.

Cette action préconise à cet effet de mettre en œuvre les solutions méthodologiques et techniques permettant d'optimiser la production informatique. Le résultat intermédiaire (RI 1.1.1) de cette action est « *La performance du système d'information est assurée* ».

L'évaluation du résultat de cette Action 1.1.1 se fera à travers cinq (05) indicateurs d'effets suivants : (i) le taux de couverture des besoins de stockage, (ii) le taux de couverture de la puissance de calcul, (iii) le taux de disponibilité du réseau informatique, (iv) la disponibilité d'un Datacenter de secours, et (v) le taux d'équipement informatique.

Action 1.1.2 : Renforcement de la gouvernance et de la sécurité du système d'information

Le renforcement de la gouvernance et de la sécurité du système d'information est un sujet important. Il s'agit de mettre en place des politiques de sécurité, des procédures de contrôle d'accès, des systèmes de détection d'intrusion et des plans de continuité d'activité pour assurer la sécurité du système d'information et protéger les données et les systèmes informatiques contre les menaces internes et externes. Le résultat intermédiaire (RI 1.1.2) de cette action est « *L'intégrité, la disponibilité et la confidentialité des données sont assurées* ».

L'évaluation du résultat de cette Action 1.1.2 se fera à travers les huit (08) indicateurs d'effets suivants : (i) le niveau de conformité du système d'information, (ii) le taux de vulnérabilité, (iii) le taux d'applications couvertes par une politique de gestion d'accès, (iv) le taux des acteurs sensibilisés à la sécurité informatique, (v) le nombre d'accès non autorisés sur les applications sensibles, (vi) le taux de résolution d'incidents, (vii) le taux d'applications couvertes par une propriété intellectuelle, et (viii) le taux de conformité des applications avec les normes nationales et internationales.

OS 1.2 : Renforcer la numérisation des processus de gestion fiscale, domaniale, foncière et cadastrale

Au niveau de cet objectif stratégique, un (01) effet attendu (EA) est défini, à savoir : *Les coûts et les délais de gestion de l'impôt et de délivrance des actes sont réduits*.

Quatre indicateurs sont retenus pour mesurer cet objectif stratégique OS 1.2. Il s'agit du nombre d'utilisateurs qui utilisent les services en ligne, du taux de contribuables actifs de la DGE et des DME qui utilisent les téléprocédures, du taux de contribuables actifs des autres segments qui utilisent les téléprocédures, et du taux d'actes traités dans les délais.

Pour atteindre cet objectif stratégique, cinq (05) actions ont été identifiées :

Action 1.2.1 : Optimisation de l'exécution numérique des fonctions fiscales

L'optimisation de l'exécution numérique des fonctions fiscales est un sujet important pour la DGI. La mise en place de processus automatisés sur toutes les fonctions fiscales permet d'optimiser les ressources limitées et d'accroître la performance à très court terme. Le résultat intermédiaire (RI 1.2.1) de cette action est « *L'exécution numérique des fonctions fiscales est améliorée* ».

L'évaluation du résultat de cette Action 1.2.1 se fera à travers les six (06) indicateurs d'effets suivants : (i) le Taux de fonctions fiscales numériques améliorées, (ii) le Nombre de fonctions fiscales numériques implémentées, (iii) le Nombre de sources de données intégrées au système décisionnel, (iv) le Nombre d'indicateurs intégrés au système décisionnel, (v) la disponibilité d'un système intégré des procédures fiscales, et (vi) la disponibilité d'un système de facturation électronique.

Action 1.2.2 : Renforcement du système décisionnel

Le système décisionnel (SID) désigne l'ensemble des moyens, outils et méthodes qui permettent à la DGI de collecter, stocker, traiter et restituer les données importantes afin de fournir une véritable aide à la décision. Le résultat intermédiaire (RI 1.2.2) de cette action est « *Le recoupement d'informations et la prise de décision opérationnelle et stratégique sont améliorés* ».

L'évaluation du résultat de cette Action 1.2.2 se fera à travers l'indicateur d'effet suivant : le Nombre de décisions prises sur la base des données du système décisionnel.

Action 1.2.3 : Modernisation de la gestion foncière, domaniale et cadastrale

La modernisation de la gestion foncière, domaniale et cadastrale permet de faciliter et de simplifier l'accès à la propriété foncière, de renforcer la sécurité juridique des transactions immobilières et de faciliter la planification urbaine. Elle peut inclure la mise en place de systèmes d'information foncière (SIF) pour la gestion des données spatiales, la numérisation des archives foncières et cadastrales, la mise en place de systèmes d'enregistrement électronique des transactions immobilières etc. Le résultat intermédiaire (RI 1.2.3) de cette action est « *L'exécution des procédures foncières, domaniales et cadastrales est dématérialisée aux fins de sécurisation et d'évaluation massive des propriétés foncières* ».

L'évaluation du résultat de cette action se fera à travers sept (07) indicateurs d'effets suivants : (i) le Taux de numérisation des documents fonciers et cadastraux, (ii) le Taux de procédures foncières et cadastrales digitalisées, (iii) le Taux de communes disposant d'un plan cadastral, (iv) la Disponibilité d'un fichier à jour des titulaires de droits réels immobiliers, (v) la Disponibilité du SIF, (vi) le Taux de déploiement du SIF au niveau national, et (vii) le Taux d'accroissement du recouvrement des impôts fonciers.

Action 1.2.4 : Modernisation de l'exécution des fonctions support de la DGI

Les fonctions support de la DGI désignent l'ensemble des activités de gestion qui ne constituent pas son cœur de métier. Elles représentent les actions, compétences, techniques et métiers qui épaulent la Direction générale. Les fonctions support peuvent inclure la gestion des ressources humaines, la logistique, la gestion administrative, etc. Le résultat intermédiaire (RI 1.2.4) de cette action est « *L'exécution de la fonction support de la DGI est informatisée* ».

L'évaluation du résultat de cette action se fera à travers l'indicateur d'effet suivant : le taux de fonctions support numérisées.

Action 1.2.5 : Renforcement de la digitalisation des services offerts aux usagers

De nombreux services sont déjà digitalisés au profit des usagers. Il s'agit d'identifier des activités pertinentes qui renforceront les acquis. Le résultat intermédiaire (RI 1.2.5) de cette action est « *Les services rendus aux usagers sont améliorés* ».

L'évaluation du résultat de cette action se fera à travers les cinq (05) indicateurs d'effets suivants : (i) le nombre d'adhérents aux téléprocédures, (ii) le taux de télédéclaration, (iii) le taux de télépaiement, (iv) le taux de services fonciers offerts en ligne, et (v) le taux de services fiscaux offerts en ligne.

I.2.2.2- Axe stratégique 2 : construction d'une administration de services qui promeut le civisme fiscal et la sécurité foncière

L'**axe 2** vise à mettre en place une administration de services qui assure le civisme fiscal et la sécurité foncière, par la facilitation de l'accomplissement des obligations fiscales, la satisfaction des contribuables en particulier et des usagers/clients en général.

Le **résultat stratégique** attendu à l'issue de la mise en œuvre de cet axe est « RS.2 : le citoyen consent volontairement à l'impôt ».

Deux **indicateurs** sont retenus pour mesurer ce résultat stratégique. Il s'agit du taux des déclarations spontanées et du taux de paiements spontanés.

Cet axe est décliné en trois (3) **objectifs stratégiques** à savoir : **(i) OS 2.1 : Renforcer le sentiment d'empathie à l'égard des usagers/clients**, **(ii) OS 2.2 : Valoriser l'action du contrôle fiscal au service du civisme**, et **(iii) OS 2.3 : Renforcer la sécurité foncière et les services rendus aux usagers/clients**.

OS 2.1 : Renforcer le sentiment d'empathie à l'égard des usagers/clients

Au niveau de cet objectif stratégique, un (01) effet attendu (EA) est défini, à savoir : *Les usagers/clients sont satisfaits de l'engagement de la DGI à leur service.*

Un indicateur est retenu pour mesurer cet objectif stratégique OS 2.1. Il s'agit du taux de satisfaction des usagers/clients.

Pour atteindre cet objectif stratégique, quatre (04) actions ont été identifiées :

Action 2.1.1 : Renforcement du cadre juridique incitatif au civisme fiscal

Il s'agit d'identifier et d'introduire dans le code général des impôts et autres textes appropriés des mesures de faveur pour les citoyens qui respectent leurs obligations fiscales. Le résultat intermédiaire (RI 2.1.1) de cette action est « *Les usagers/clients sont satisfaits des mesures incitatives définies* ».

L'évaluation du résultat de cette action se fera à travers les deux (02) indicateurs d'effets suivants : (i) le taux de satisfaction des usagers/clients, et (ii) le taux des contribuables ayant le statut civique.

Action 2.1.2 : Amélioration des relations avec les usagers/clients

En renforçant les interactions avec les usagers/clients, c'est l'accroissement de l'efficacité et de l'excellence des services qui leur sont proposés qui est visé. Cela peut inclure la mise en place d'une stratégie de satisfaction usagers/clients, des enquêtes de satisfaction, et la promotion de services innovants centrés usagers/clients. Le résultat intermédiaire (RI 2.1.2) de cette action est « *Les usagers ont une bonne perception de l'administration fiscale* ».

L'évaluation du résultat de cette action se fera à travers les trois (03) indicateurs d'effets suivants : (i) le taux des usagers/clients ayant une bonne perception de la DGI, (ii) le nombre de plaintes, conflits, et (iii) le nombre des usagers/clients qui interagissent avec l'administration.

Action 2.1.3 : Renforcement de la communication externe

Dans le but d'optimiser interactions de la DGI avec ses partenaires externes, elle se doit d'adopter une démarche de renforcement de la communication externe. Cette démarche englobe diverses approches telles que la publicité, les relations publiques, la participation à des événements, l'application de stratégies de marketing direct et l'exploitation des canaux de communication numériques. Le résultat intermédiaire (RI 2.1.3) de cette action est « *Les usagers/clients sont satisfaits de la communication de la DGI* ».

L'évaluation du résultat de cette action se fera à travers trois les (03) indicateurs d'effets suivants : (i) le taux de satisfaction, (ii) le nombre de supports utilisés pour diffuser les messages, et (iii) le nombre de personnes touchées.

Action 2.1.4 : Contribution au renforcement de la légitimité de l'impôt (transparence, redevabilité, gouvernance fiscale)

Il s'agit de toutes les activités qui peuvent conduire à la compréhension du bien-fondé de l'impôt et susciter un soutien de l'opinion aux activités de la DGI dans ses missions difficiles de collecte des impôts et taxes. Le résultat intermédiaire (RI 2.1.4) de cette action est « *Les citoyens ont compris le rôle et la nécessité de l'impôt* ».

L'évaluation du résultat de cette action se fera à travers les trois (3) indicateurs d'effets suivants : (i) le taux de satisfaction des usagers/clients quant à l'utilisation du produit de l'impôt, (ii) le nombre d'évaluations externes de l'administration fiscale disséminées, et (iii) le nombre d'actions de redevabilité.

OS 2.2 : Valoriser l'action du contrôle fiscal au service du civisme

Au niveau de cet objectif stratégique, un (01) effet attendu (EA) est défini, à savoir : *Les contribuables ayant bénéficié des actions de contrôle ont un meilleur comportement fiscal.*

Deux indicateurs sont retenus pour mesurer cet objectif stratégique OS 2.2. Il s'agit du taux de déclarations spontanées des contribuables ayant bénéficié du contrôle pédagogique, et du taux de conformité aux règles fiscales.

Pour atteindre cet objectif stratégique, trois (03) actions ont été identifiées :

Action 2.2.1 : Amélioration du processus de sélection des contribuables à contrôler

Il s'agit des activités qui améliorent les méthodes de sélection pouvant inclure par exemple l'automatisation de la programmation. Le résultat intermédiaire (RI 2.2.1) de cette action est « *Les contribuables présentant les plus grands risques sont prioritairement programmés* ».

L'évaluation du résultat de cette action se fera à travers l'indicateur d'effet suivant : le taux de dossiers programmés suivant l'analyse-risque informatisée.

Action 2.2.2 : Renforcement du suivi et de l'encadrement des services de contrôle

Le renforcement des droits et garanties des contribuables passe par l'amélioration du suivi et de l'encadrement des services de contrôle. Il s'agit par exemple des activités de renforcement de capacité intrinsèque des acteurs, mais aussi de tout processus permettant l'assurance qualité des contrôles. Le résultat intermédiaire (RI 2.2.2) de cette action est « *La qualité des contrôles fiscaux est améliorée et les droits et garanties des contribuables sont préservés* ».

L'évaluation du résultat de cette action se fera à travers l'indicateur d'effet suivant : le taux de réduction du nombre de réclamations suite à contrôle.

Action 2.2.3 : Valorisation de la mission d'éducation fiscale dévolue au contrôle

Il s'agit, au-delà de la sanction des infractions, d'une orientation des contrôles fiscaux sur des approches innovantes d'accompagnement des contribuables notamment par des contrôles pédagogiques. D'autres activités dans ce sens pourraient être identifiées. Le résultat intermédiaire (RI 2.2.3) de cette action est « *les contribuables ayant fait l'objet du contrôle pédagogique ont une meilleure compréhension des règles fiscales* ».

L'évaluation du résultat de cette action se fera à travers l'indicateur d'effet suivant : l'augmentation du taux de conformité des déclarations des contribuables contrôlés.

OS 2.3 : Renforcer la sécurité foncière et les services rendus aux usagers/clients

Au niveau de cet objectif stratégique, un (01) effet attendu (EA) est défini, à savoir : *Les coûts d'accès aux services offerts par l'administration fiscale sont réduits.*

Deux indicateurs sont retenus pour mesurer cet objectif stratégique OS 2.3. Il s'agit du taux d'utilisation des nouvelles plateformes par les usagers/clients et du taux de satisfaction relatif aux services innovants.

Pour atteindre cet objectif stratégique, trois (03) actions ont été identifiées :

Action 2.3.1 : Renforcement de l'offre de services en matière domaniale, foncière et cadastrale

Le renforcement de l'offre de services en matière domaniale, foncière et cadastrale inclut toutes les activités qui facilitent l'accomplissement spontané et diligent des formalités auprès des services fonciers. Le résultat intermédiaire (RI 2.3.1) de cette action est « *Les usagers/clients sont satisfaits des prestations domaniales, foncières et cadastrales* ».

L'évaluation du résultat de cette action se fera à travers les deux (02) indicateurs d'effets suivants : (i) Taux de délivrance des titres d'occupation délivrés dans les délais, et (ii) le taux de satisfaction des usagers/clients sur les prestations des services fonciers.

Action 2.3.2 : Amélioration de la qualité du service rendu aux usagers/clients

Pour établir une politique de satisfaction client, il convient de créer une culture de travail axée sur les usagers/clients, collecter des données de satisfaction, identifier leurs besoins et attentes, définir des objectifs SMART, et assurer un traitement en temps réel de toutes les demandes clients. Le résultat intermédiaire (RI 2.3.2) de cette action est « *Les usagers/clients sont satisfaits de la qualité des services rendus* ».

L'évaluation du résultat de cette Action 2.3.2 se fera à travers deux (02) indicateurs d'effets suivants : (i) le Taux d'utilisation des services, et (ii) le Taux de satisfaction des usagers/clients.

Action 2.3.3 : Développement d'offres de services innovants qui facilitent l'accomplissement des obligations fiscales

La mise en place de services innovants peut permettre d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers/clients. Pour cela, il est possible de mettre en place des services numériques innovants, des services personnalisés et des services de qualité supérieure. Le résultat intermédiaire (RI 2.3.3) de cette action est « *Les usagers /clients ont une plus grande facilité d'accès aux services de la DGI* ».

L'évaluation du résultat de cette action se fera à travers les deux (2) indicateurs d'effets suivants : (i) le nombre de services innovants fonctionnels, et (ii) le taux de satisfaction des usagers/clients.

I.2.2.3- Axe stratégique 3 : Amélioration des performances de la DGI par le management moderne des capacités institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles

L'**axe 3** vise à renforcer les capacités institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles de la DGI à travers des méthodes modernes de gestion. Le **résultat stratégique** attendu à l'issue de la mise en œuvre de cet axe est « RS.3 : Le système managérial favorise une mise en œuvre efficace des activités ».

Trois **indicateurs** sont retenus pour mesurer ce résultat stratégique. Il s'agit du taux d'exécution du plan d'action, du taux de recouvrement des recettes et du taux d'accroissement des recettes.

Cet axe est décliné en cinq (5) **objectifs stratégiques** à savoir : (i) OS 3.1 : Améliorer les capacités institutionnelles et de pilotage, (ii) OS 3.2 : Renforcer les capacités opérationnelles, (iii) OS 3.3 : Mettre en place une politique de conduite du changement, (iv) OS 3.4 : Améliorer le cadre juridique fiscal, domanial et cadastral, et (v) OS 3.5 : Repenser la dynamique de collaboration avec les partenaires de la DGI.

OS 3.1 : Améliorer les capacités institutionnelles et les capacités de pilotage

Au niveau de cet objectif stratégique, un (o1) effet attendu (EA) est défini, à savoir : *Les capacités de pilotage améliorées contribuent à l'accroissement des performances.*

Un indicateur est retenu pour mesurer cet objectif stratégique OS 3.1. Il s'agit du taux d'exécution du plan d'action.

Pour atteindre cet objectif stratégique, trois (o3) actions ont été identifiées :

Action 3.1.1 : Renforcement du cadre institutionnel, des outils, des moyens, des cadres de pilotage et des stratégies opérationnelles

Les activités référencées sont celles qui impactent l'organigramme, les moyens divers et les cadres de concertations internes. Le résultat intermédiaire (RI 3.1.1) de cette action est « *Le cadre institutionnel, les outils, les moyens et les cadres de pilotage participent efficacement à l'amélioration des capacités de pilotage* ».

L'évaluation du résultat de cette action se fera à travers l'indicateur d'effet suivant : la disponibilité des outils de pilotage.

Action 3.1.2 : Amélioration du système de planification et de suivi-évaluation

L'amélioration du système de planification et de suivi-évaluation peut passer par la mise en place de politiques et de procédures claires, la mise en place de systèmes de contrôle et de suivi, etc. Le résultat intermédiaire (RI 3.1.2) de cette action est « *Le système de planification et de suivi-évaluation est exploité au sein des structures* ».

L'évaluation du résultat de cette action se fera à travers l'indicateur d'effet suivant : la disponibilité d'outils de planification et de suivi-évaluation.

Action 3.1.3 : Amélioration du système de contrôle interne

Les objectifs du système de contrôle interne au sein de la DGI sont d'identifier les événements potentiels susceptibles d'affecter la réalisation de ses objectifs et de porter les mesures correctives appropriées. Le résultat intermédiaire (RI 3.1.3) de cette action est « *Le niveau de maturité du contrôle interne est amélioré* ».

L'évaluation du résultat de cette action se fera à travers l'indicateur d'effet suivant : le niveau de maturité du contrôle interne.

OS 3.2 : Renforcer les capacités opérationnelles

Au niveau de cet objectif stratégique, un (o1) effet attendu (EA) est défini, à savoir : *Les capacités opérationnelles sont en adéquation avec les besoins exprimés.*

Un indicateur est retenu pour mesurer cet objectif stratégique OS 3.2. Il s'agit du taux de couverture des besoins exprimés.

Pour atteindre cet objectif stratégique, quatre (o4) actions ont été identifiées :

Action 3.2.1 : Amélioration du cadre juridique de gestion fiscale, foncière, domaniale et cadastrale

Une amélioration du cadre juridique de gestion fiscale et foncière est nécessaire pour aligner la manière dont les entreprises et les particuliers doivent payer leurs impôts, droits et taxes ainsi que bénéfice de la sécurité foncière sur les principes de transparence, neutralité, d'efficience, d'efficacité.

Au regard du diagnostic établi, il est en effet capital de procéder à une relecture de l'ensemble de ces textes pour renforcer leur unité d'une part, et in fine en faire un texte unique incluant la gestion domaniale, foncière et cadastrale d'autre part . Le résultat intermédiaire (RI 3.2.1) de cette action est « *Le cadre juridique de gestion fiscale, foncière, domaniale et cadastrale est transparent, efficace, efficient, flexible et accessible* ».

L'évaluation du résultat de cette action se fera à travers l'indicateur d'effet suivant : La disponibilité d'un cadre juridique unifié

Action 3.2.2 : Renforcement des ressources financières, des infrastructures, des équipements et des outils de gestion

Les actions à développer devront concourir à la satisfaction des besoins exprimés en rapport avec les missions de la DGI. Elles incluent l'accroissement significatif des ressources du fonds d'équipement de la DGI, mais aussi des infrastructures et des matériels. Le résultat intermédiaire (RI 3.2.1) de cette action est « *Les équipements, infrastructures et outils de gestion sont financés de manière adéquate* ».

L'évaluation du résultat de cette action se fera à travers les trois (o3) indicateurs d'effets suivants : (i) le taux de progression du budget alloué à la DGI, (ii) le taux d'exécution du budget du fonds d'équipement, et (iii) le nombre de nouvelles infrastructures construites.

Action 3.2.3 : Amélioration de la gestion des ressources humaines

La gestion des ressources humaines à la DGI doit passer d'une simple gestion administrative à une approche plus prospective pour rebâtir une gestion RH plus transparente, plus responsabilisante, plus ouverte et davantage tournée vers l'humain et le professionnalisme.

Le résultat intermédiaire (RI 3.2.2) de cette action est « *Les ressources humaines portent efficacement les missions des structures* ».

L'évaluation du résultat de cette action se fera à travers les deux (o2) indicateurs d'effets suivants : (i) le nombre d'outils RH élaborés et mis en œuvre, et (ii) le taux de couverture des besoins en RH.

Action 3.2.4 : Renforcement des compétences des acteurs

Les ressources humaines bien qualifiées sont une garantie de la performance d'une structure. Par ailleurs, la nouvelle vision de la DGI implique nécessairement que le personnel soient outillés pour prendre en charge les nouvelles exigences qualité de la DGI. Dans cette action se retrouve ainsi regroupés toutes les activités de formations au profit des travailleurs que d'acteurs externes dont l'action peut impacter les performances de la DGI.

Le résultat intermédiaire (RI 3.2.4) de cette action est « *Les acteurs prennent en charge efficacement leurs attributions* ».

L'évaluation du résultat de cette Action 3.2.4 se fera à travers deux (02) indicateurs d'effets suivants : (i) le nombre d'acteurs formés et (ii) le taux de satisfaction des besoins en renforcement des compétences.

Action 3.2.5 : Amélioration du partage de l'information au sein de la DGI

Il s'agit d'identifier les outils et processus les plus pertinents qui facilitent le partage de l'information et permettent de garantir que les collaborateurs ont accès aux informations dont ils ont besoin pour effectuer leur travail en entraînant des gains d'efficience. Le résultat intermédiaire (RI 3.2.5) de cette action est « *Le dispositif de partage de l'information répond aux besoins d'informations au sein des structures* ».

L'évaluation du résultat de cette action 3.2.5 se fera à travers les deux (02) indicateurs d'effets suivants : (i) le taux d'utilisation de l'intranet, et (ii) le taux de perception du niveau de partage d'information par les agents .

OS 3.3 : Mettre en place une politique de conduite du changement

Au niveau de cet objectif stratégique, un (01) effet attendu (EA) est défini, à savoir : *Les agents partagent la vision de la DGI*.

Un indicateur est retenu pour mesurer cet objectif stratégique OS 3.3. Il s'agit du taux d'adhésion des agents à la vision.

Pour atteindre cet objectif stratégique, deux (02) actions ont été identifiées :

Action 3.3.1 : Développement d'une convergence de vue et d'objectifs

La convergence de vue et d'objectifs des agents est importante car elle permet à ces derniers d'avoir une même vision et de travailler à atteindre les objectifs communs. Le résultat intermédiaire (RI 3.3.1) de cette action est « *Les agents et la hiérarchie de la DGI partagent les mêmes valeurs et les mêmes objectifs* ».

L'évaluation du résultat de cette action se fera à travers l'indicateur d'effet suivant : le niveau d'engagement du personnel dans la réalisation des objectifs du plan stratégique.

Action 3.3.2 : Poursuite de la dynamisation de la politique sociale

Lorsqu'elle est attractive, la politique sociale favorise une perception positive du Top management par les agents. Elle permet aussi d'accroître la satisfaction des employés en répondant adéquatement à leurs besoins sociaux, toute chose qui contribue à cultiver un environnement social harmonieux au sein de l'administration fiscale. Le résultat intermédiaire (RI 3.3.2) de cette action est « *Le personnel est motivé et productif* ».

L'évaluation du résultat de cette action se fera à travers l'indicateur d'effet suivant : le taux de perception de la politique sociale par les agents.

OS 3.4 : Repenser la dynamique de collaboration avec les partenaires de la DGI

Au niveau de cet objectif stratégique, un (o1) effet attendu (EA) est défini, à savoir : *Le partenariat facilite l'exécution des missions de la DGI.*

Un indicateur est retenu pour mesurer cet objectif stratégique OS 3.4. Il s'agit du nombre du taux de mise en œuvre des conventions de partenariat signées.

Pour atteindre cet objectif stratégique, trois (o3) actions ont été identifiées :

Action 3.4.1 : Amélioration du partenariat avec les collectivités territoriales

La Direction générale des Impôts (DGI) est chargée de la collecte des impôts locaux. l et de la délivrance des titres d'occupation relevant du domaine foncier des collectivités territoriales en attendant la cession de leurs terres. Dans cette optique, elle doit renforcer son partenariat avec les collectivités territoriales et les acteurs de la gestion des finances publiques locales et améliorer la qualité des services offerts aux contribuables redevables des impôts locaux. Le résultat intermédiaire (RI 3.4.1) de cette action est « *Les relations entre la DGI et les CT sont empreintes de confiance, de transparence et porteuses de résultats* ».

L'évaluation du résultat de cette action se fera à travers les deux (o2) indicateurs d'effets suivants : (i) le taux d'accroissement des recouvrements des impôts locaux, et (ii) le niveau de formalisation du partenariat avec les CT.

Action 3.4.2 : Dynamisation du partenariat avec les organisations professionnelles

La collaboration avec les organisations professionnelles se diversifie et s'accroît. La DGI doit pouvoir tirer profit de ces cadres pour faciliter l'exécution de ses missions en promouvant un partenariat dynamique. Le résultat intermédiaire (RI 3.5.2) de cette action est « *Les échanges d'informations entre la DGI et ses partenaires sont améliorés* ».

L'évaluation du résultat de cette action se fera à travers l'indicateur d'effet suivant : le niveau de formalisation du partenariat avec les organisations professionnelles.

Action 3.4.3 : Renforcement de la collaboration avec les organisations internationales

Les instruments juridiques que sont les conventions bilatérales, sous-régionales et internationales, constituent des opportunités pour la DGI dans le cadre de la collecte de données à caractère fiscal pour alimenter son système décisionnel. Le résultat intermédiaire (RI 3.4.3) de cette action est « *La DGI se conforme aux bonnes pratiques et aux standards internationaux* ».

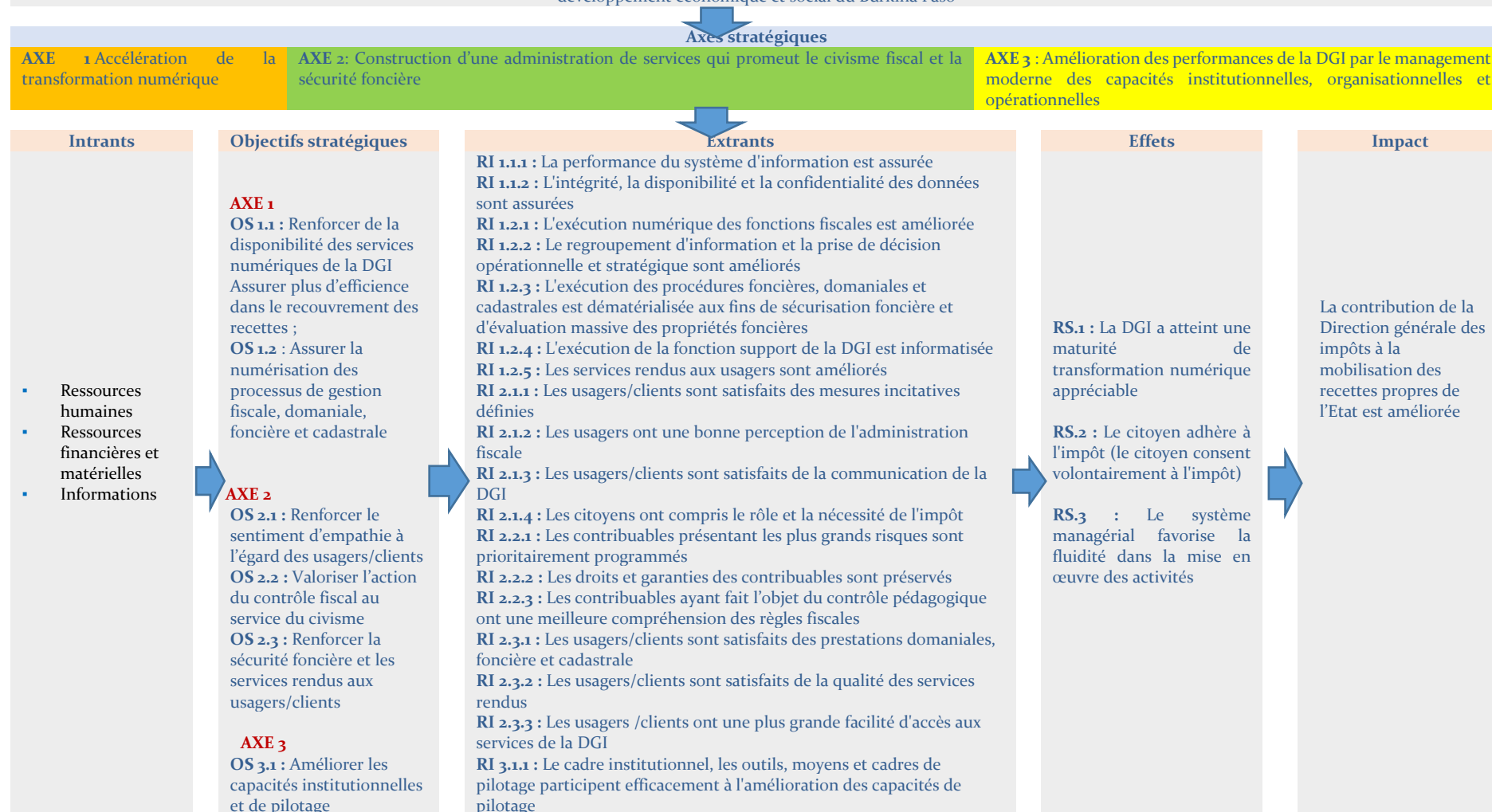
L'évaluation du résultat de cette action se fera à travers les trois (o3) indicateurs d'effets suivants : (i) le nombre de partenariats conclus dans le cadre du système décisionnel, (ii) le taux de demandes de renseignements traitées dans les délais, et (iii) le montant des droits rappelés.

Plan d'action opérationnel (PAO) 2025-2027 de la DGI

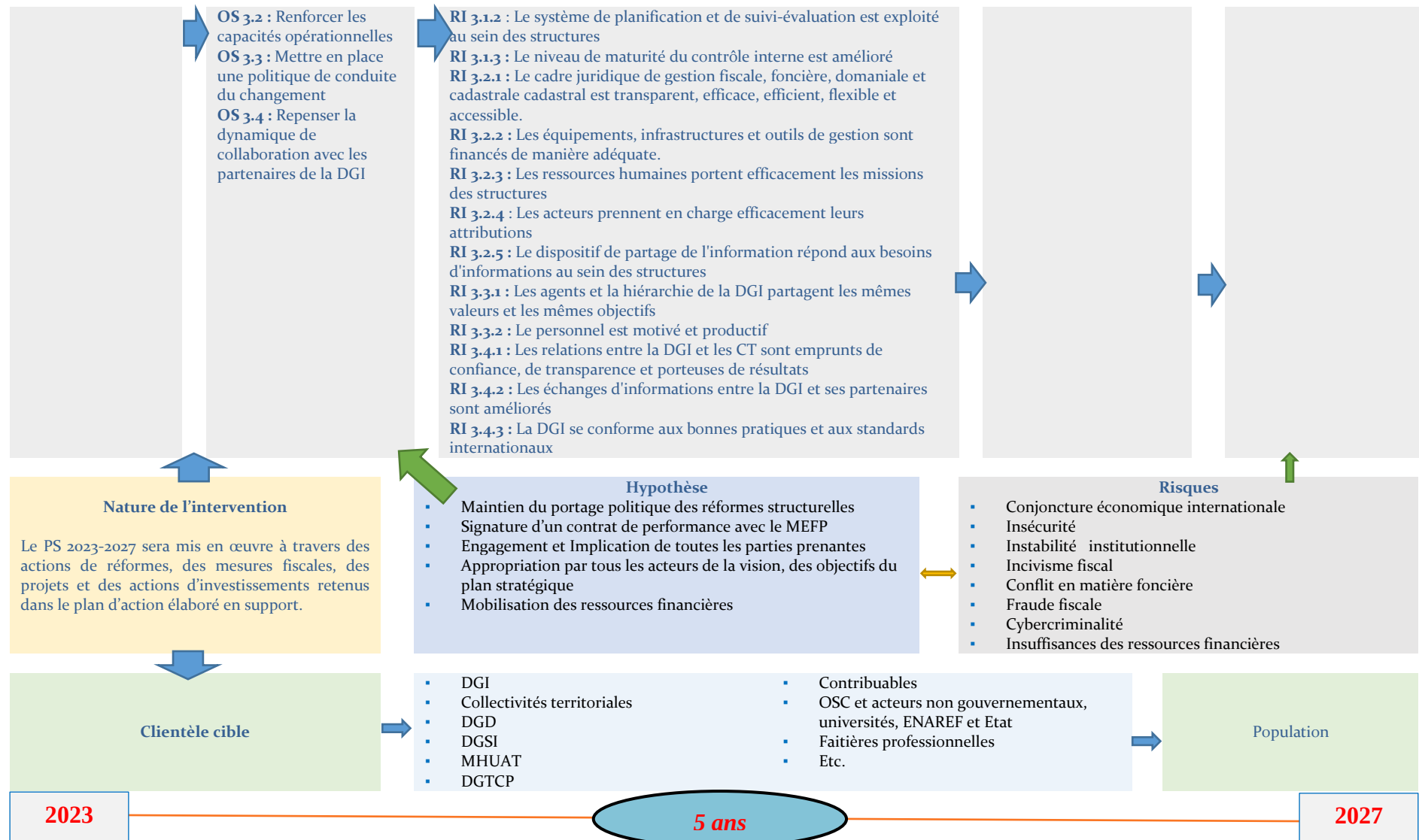
Chaine des résultats

Vision : « À l'horizon 2027, la DGI est une administration fiscale de services, moderne, performante et résiliente »

Objectif global : Contribuer à la réalisation des ambitions du Ministère de l'économie, des finances et de la prospective en matière de mobilisation de ressources souveraines pour le financement du développement économique et social du Burkina Faso



Plan d'action opérationnel (PAO) 2025-2027 de la DGI



II- Etat de mise en œuvre du plan d'action au 31 décembre 2024

II.1 : Exécution physique

Le taux d'exécution globale du programme d'activités de la DGI au 31 décembre 2024 s'est établi à 58,26%. Sur 237 activités programmées, 96 ont été entièrement réalisées, 23 ont un taux d'exécution compris entre 50% et 100%, 44 ont un taux d'exécution supérieur ou égal à 50% et 74 ont un taux d'exécution de 0%.

A titre de rappel, le taux d'exécution du programme d'activités 2023 de la DGI s'est établi à 72,18%. Sur 236 activités programmées, 101 ont été entièrement exécutées, 45 ont un taux d'exécution compris entre 1% et 99% et 90 ont un taux d'exécution de 0%.

II.2- Exécution financière

Pour la mise en œuvre de l'ensemble des activités planifiées au titre de l'année 2024, les sommes dépensées se chiffrent à 6,42 milliards F CFA dont 3,47 milliards F CFA sur le budget de l'Etat, 2,09 Milliards F CFA sur le fonds d'équipement de la DGI et 0,86 milliards FCFA sur les appuis financiers des partenaires.

Plan d'action opérationnel (PAO) 2025-2027 de la DGI

II- MATRICE DU PLAN D'ACTION OPERATIONNEL 2025-2027 de la DGI

Codes	Axes/OS/Actions/activités	Résultats attendus	Indicateurs de produits	Structures responsables	Programmation physique			Programmation financière (en milliers de F CFA)			Coût total du financement (en milliers de FCFA)	Source de financement
					2025	2026	2027	2025	2026	2027		
	TOTAL PROGRAMMATION BUDGETAIRE							9 168 400	7 340 700	4 063 200	24 796 105	
Axe 1	Accélération de la transformation numérique	La DGI a atteint une maturité de transformation numérique appréciable	Taux global de télédéclaration des impôts et taxes par les contribuables immatriculés à l'IFU					6 839 500	4 441 600	2 458 500	18 117 800	
OS 1.1	Renforcer la disponibilité des services numériques de la DGI	La continuité de service est assurée	Taux de disponibilité informatique					3 567 900	4 441 600	2 458 500	11 280 500	
		La capacité du Datacenter est accrue	Taux d'accroissement de la capacité du Datacenter					-	-	-		
Action 1.1.1	Renforcement des infrastructures de production et d'exploitation	La performance du système d'information est assurée	Taux de couverture des besoins de stockage					2 847 300	3 544 500	1 961 900	8 353 400	
			Taux de couverture de la puissance de calcul									
			Taux de disponibilité du réseau informatique									
			Disponibilité d'un Datacenter de secours									
			Taux d'équipement informatique									
A1.1.1.1	Renforcer les capacités du Datacenter (boubouan)	La capacité de stockage du Datacenter est passée de 535 To à 940 To	Capacité de stockage	DI	X	X	X	198 800	247 500	137 000	583 300	Coopération suisse BE
		Des serveurs de production et de sauvegarde sont acquis	Nombre de serveurs acquis									
		La capacité de la bande passante internet est passée de 30 Mbps à 50 Mbps	Capacité de bande passante									
A1.1.1.2	Mettre en place un Datacenter de secours (distant d'au moins 100 km)	La DGI dispose du bâtiment du Datacenter de secours à une distance d'au moins 100 Km	Disponibilité du bâtiment du Datacenter	DI	X			1 000 000	1 244 800	689 000	2 933 800	BE
A1.1.1.3	Renforcer le réseau informatique	Dix-sept (17) sites de la DGI sont interconnectés au RESINA	Nombre de sites de la DGI interconnectés au RESINA	DI	X	X	X	855 000	1 064 300	589 100	2 508 400	Coopération suisse BE BE
		Des liaisons redondantes sont créées	Nombre de liaisons redondantes mises en place									
		Des sites de la DGI sont dotés d'énergie alternatives	Nombre de sites de la DGI dotés d'énergie alternative									
		Des sites névralgiques du RESINA sont dotés d'énergie alternatives	Nombre de sites du RESINA dotés d'énergie alternative									
		Les réseaux de la DGI sont cartographiés	Taux des réseaux locaux identifiés en début d'année cartographiés									
A1.1.1.4	Acquérir des licences d'exploitation	Des licences d'exploitation sont acquises	Nombre de licences acquises	SF	X	X	X	612 500	762 500	422 000	1 797 000	BE

Plan d'action opérationnel (PAO) 2025-2027 de la DGI

Codes	Axes/OS/Actions/activités	Résultats attendus	Indicateurs de produits	Structures responsables	Programmation physique			Programmation financière (en milliers de F CFA)			Coût total du financement (en milliers de FCFA)	Source de financement
					2025	2026	2027	2025	2026	2027		
A1.1.1.5.NA	Réaliser les travaux d'intégration en base unique de syntax et de esintax	Les bases syntax et de esintax sont unifiées en base unique	Disponibilité de la base unifiée	DI	X	X	X	5 000	6 200	3 400	14 600	FE
A1.1.1.6.NA	Identifier et de modéliser les besoins fonctionnels pour la mise à niveau du système d'information de gestion de l'identifiant financier unique	Les besoins fonctionnels de la mise à niveau du système d'information sont identifiés et modélisés	Taux de besoins identifiés et modélisés	DI	X	X	X	9 600	12 000	6 600	28 200	PHASAO
A1.1.1.7.NA	Développer les programmes informatiques pour la mise à niveau du système d'information de gestion de l'identifiant financier unique	Le logiciel IFU est mis à jour	Taux de mise à jour du logiciel IFU	DI	X	X	X	7 400	9 200	5 100	21 700	PHASAO
A1.1.1.8.NA	Identifier et modéliser les besoins fonctionnels pour la mise à niveau du module comptable (bilan, compte de résultat,...) de la plateforme eliasse	Les besoins fonctionnels de la mise à niveau du module comptable de eLiasse sont identifiés et modélisés	Taux de besoins identifiés et modélisés	DI	X	X	X	17 000	21 200	11 700	49 900	PHASAO
A1.1.1.9.NA	Développer les programmes informatiques pour la mise à niveau du module comptable (bilan, compte de résultat,...) de la plateforme eliasse	Le module eLiasse est mis à jour	Taux de mise à jour du module comptable de eLiasse	DI	X	X	X	10 000	12 400	6 900	29 300	PHASAO
A1.1.1.10.NA	Identifier et de modéliser les besoins fonctionnels pour la mise à niveau du module des états annexés (liasses fiscales) de la plateforme eliasse	Les besoins fonctionnels de la mise à niveau des états annexés de eLiasse sont identifiés et modélisés	Taux de besoins identifiés et modélisés	DI	X	X	X	17 000	21 200	11 700	49 900	PHASAO
A1.1.1.11.NA	Développer les programmes informatiques pour la mise à niveau du module des états annexés (liasses fiscales) de la plateforme eliasse	Les besoins fonctionnels de la mise à niveau des états annexés de eLiasse sont identifiés et modélisés	Taux de mise à jour des états annexés comptable de eLiasse	DI	X	X	X	10 000	12 400	6 900	29 300	PHASAO
A1.1.1.12.NA	Mettre à niveau les interfaces entre DGI et l'ISND	Les interfaces entre la DGI et l'ISND sont mis à jour	Taux d'interface mise à jour	DI	X	X	X	10 000	12 400	6 900	29 300	PHASAO
A1.1.1.13.NA	Mettre à niveau les écrans de consultation pour l'ISND	Les écrans de consultations de l'ISND sont mis à jour	Taux d'écrans de consultation mis à jour	DI	X	X	X	10 000	12 400	6 900	29 300	PHASAO
A1.1.1.14.NA	Acquérir des ordinateurs spécifiques pour les informaticiens et les statisticiens de la DGI	Des ordinateurs dont acquis pour les informaticiens et les statisticiens de la DGI	Nombre d'ordinateurs acquis	DI	X	X	X	85 000	105 800	58 600	249 400	PHASAO
Action 1.1.2	Renforcement de la gouvernance et de la sécurité du système d'information	L'intégrité, la disponibilité et la confidentialité des données sont assurées	Niveau de conformité du système d'information					720 655	897 107	496 558	2 927 100	
			Taux de vulnérabilité									
			Taux d'applications couvertes par une politique de gestion d'accès									
			Taux des acteurs sensibilisés à la sécurité informatique									
			Nombre d'accès non autorisés sur les applications sensibles									

Plan d'action opérationnel (PAO) 2025-2027 de la DGI

Codes	Axes/OS/Actions/activités	Résultats attendus	Indicateurs de produits	Structures responsables	Programmation physique			Programmation financière (en milliers de F CFA)			Coût total du financement (en milliers de FCFA)	Source de financement
					2025	2026	2027	2025	2026	2027		
			Taux de résolution d'incidents									
			Taux de conformité des applications avec les normes nationales et internationales									
A1.1.2.2	Renforcer la sécurité du Datacenter (boubouan) et des applications métiers	Des équipements de sécurité sont acquis, installés et configurés	Nombre d'équipements de sécurités acquis, installés et configurés	DI	X	X	X	105 000	130 700	72 300	308 000	BE
		La sécurité de l'accès physique au Datacenter est renforcée	Disponibilité du dispositif de sécurité d'accès physique du Datacenter									
		Des zones d'accès sécurisé des données sont mises en place	Nombre de zones d'accès sécurisé des données mises en place									
		Le système de contrôle d'accès est implémenté	Disponibilité du système de contrôle d'accès									
A1.1.2.3	Réaliser une évaluation du système d'information de la DGI	L'évaluation du système d'information de la DGI est réalisée	Disponibilité du rapport d'évaluation	DI	X	X	X	150 000	186 700	103 400	440 100	BE
A1.1.2.4	Réaliser un audit de sécurité du système d'information de la DGI	L'audit de sécurité du système d'information de la DGI est réalisé	Disponibilité du rapport d'audit	DI	X	X	X	150 000	186 700	103 400	440 100	BE
A1.1.2.6	Renforcer le cadre juridique du système d'information	Des protocoles d'échange de données sont élaborés	Nombre de protocoles d'échange de données élaborés	DI	X	X	X	23 000	28 600	15 800	880 200	BE
		Le rapport de conformité des applications est élaboré	Nombre de rapport de conformité									
A1.1.2.7	Assurer la maintenance des applications métiers et du système décisionnel	Les contrats de maintenance de SINTAX et du système décisionnel sont signés	Nombre de contrats de maintenance signés	DI	X	X	X	120 000	149 400	82 700	352 100	Coopération suisse BE
		Les rapports de maintenance sont produits	Nombre de rapports de maintenance									
		L'outil SINTAXNET est mis à niveau	Disponibilité de l'outil SINTAXNET mis à niveau									
		L'application gestion des tâches est migrée en Java	Disponibilité de la nouvelle version de l'application gestion des tâches									
		Les flux de données SINTAX-eSINTAX sont corrigés	Taux de correction des flux de données									
		Les bugs et les insuffisances de eSINTAX sont corrigés	Taux de correction des bugs									
A1.1.2.9	Vulgariser la politique de sécurité et la charte informatique	Des agents sont sensibilisés sur la politique de sécurité et la charte informatique	Nombre d'agents sensibilisés sur la politique de sécurité et la charte informatique	DI	X	X	X	22 700	28 200	15 600	66 500	BE
A1.1.2.10	Elaborer un plan d'équipement informatique	Le plan d'équipement informatique est validé	Disponibilité du plan d'équipement informatique	DI	X			50 000	62 200	34 500	146 700	FE
A1.1.2.11	Elaborer un nouveau schéma directeur du système d'information (SDSI) couvrant la période 2025-2027	Le SDSI mis à jour est validé	Disponibilité du nouveau SDSI	DI	X			100 000	124 500	68 900	293 400	A rechercher
OS1.2	Assurer la numérisation des processus de gestion fiscale, domaniale, foncière et cadastrale	Les coûts et les délais de gestion de l'impôt et de délivrance des actes sont réduits	Nombre d'utilisateurs qui utilisent les services en ligne					3 271 552	-	-	6 837 300	

Plan d'action opérationnel (PAO) 2025-2027 de la DGI

Codes	Axes/OS/Actions/activités	Résultats attendus	Indicateurs de produits	Structures responsables	Programmation physique			Programmation financière (en milliers de F CFA)			Coût total du financement (en milliers de FCFA)	Source de financement
					2025	2026	2027	2025	2026	2027		
			Taux de contribuables actifs de la DGE et des DME qui utilisent les téléprocédures						-	-		
			Taux de contribuables actifs des autres segments qui utilisent les téléprocédures						-	-		
			Taux d'actes traités dans les délais									
Action 1.2.1	Optimisation de l'exécution numérique des fonctions fiscales	L'exécution numérique des fonctions fiscales est améliorée	Taux de fonctions fiscales numériques améliorées					1 446 000	1 800 052	996 348	2 481 700	
			Nombre de fonctions fiscales numériques implémentées									
			Nombre de sources de données intégrées au système décisionnel									
			Nombre d'indicateurs intégrés au système décisionnel									
			Disponibilité d'un système intégré des procédures fiscales									
			Disponibilité d'un système de facturation électronique									
A1.2.1.1	Refondre les applications métiers de la DGI	Le consultant pour l'assistance à la conception et au développement des fonctionnalités du système intégré est recruté et les informaticiens sont formés	Taux de prise en compte des fonctions fiscales par les applications métiers	DI	X	X	X	1 321 000	164 400	910 200	2 395 600	BE/PHASAO
		Les fonctionnalités du logiciel IFU sont améliorées	1. Taux des fonctionnalités du logiciel IFU améliorées 2. Taux de nouvelles fonctionnalités à implémenter									
A1.2.1.2	Mettre en place un système de facturation électronique certifiée	La facture électronique certifiée est opérationnelle à la DGE et dans les DME	Existence du dispositif configuré	DI	X	X	X	125 000	125 000	155 600	86 100	BE
Action 1.2.2	Renforcement du système décisionnel	Le recoupement d'information et la prise de décision opérationnelle et stratégique sont améliorés	Nombre de décisions prises sur la base des données du système décisionnel					135 000	-	-	396 000	
A1.2.2.1	Intégrer de nouveaux indicateurs au système décisionnel	De nouveaux indicateurs sont intégrés au système décisionnel	Nombre de nouveaux indicateurs intégrés au système décisionnel	DI	X	X	X	100 000	124 500	68 900	293 400	BE
A1.2.2.2	Intégrer des données de sources internes et externes dans le système décisionnel	Les données de sources internes et externes sont intégrées dans le système décisionnel	Nombre de sources de données intégrées	DI	X	X	X	30 000	37 300	20 700	88 000	BE
A1.2.2.3	Assurer la collecte, la diffusion et le suivi de l'exploitation des données du système décisionnel	Les données du système décisionnel sont collectées et diffusées	Nombre de contribuables détectés suite à l'analyse risque	DERF	X	X	X	5 000	6 200	3 400	14 600	FE
		Un mécanisme de suivi des retours d'informations est mis en place	Nombre de retours d'informations de l'exploitation des données									

Plan d'action opérationnel (PAO) 2025-2027 de la DGI

Codes	Axes/OS/Actions/activités	Résultats attendus	Indicateurs de produits	Structures responsables	Programmation physique			Programmation financière (en milliers de F CFA)			Coût total du financement (en milliers de FCFA)	Source de financement
					2025	2026	2027	2025	2026	2027		
Action 1.2.3	Modernisation de la gestion foncière, domaniale et cadastrale	L'exécution des procédures foncières, domaniales et cadastrale est dématérialisée aux fins de sécurisation foncière et d'évaluation massive des propriétés foncières	Taux de numérisation des documents fonciers et cadastraux					1 568 552	1 952 611	1 080 791	3 601 900	
			Taux de procédures foncières et cadastrales digitalisées									
			Taux de communes disposant d'un plan cadastral									
			Disponibilité d'un fichier à jour des titulaires de droits réels immobiliers									
			Disponibilité du SIF									
			Taux de déploiement du SIF au niveau national									
			Taux d'accroissement des recouvrements des impôts fonciers									
A1.2.3.1	Assurer la numérisation et l'archivage électronique de la documentation des services fonciers de la DGI	Des plans cadastraux des zones non aménagées sont numérisés	Nombre de plans cadastraux numérisés	DC	X	X	X	25 000	31 100	17 200	73 300	PARGFM/FE/ BE
		Des images drones sont collectées et traitées	Nombre de sorties de collecte d'images réalisées	DC	X	X	X	5 000	6 200	3 400	14 600	PARGFM/FE/ BE
		L'évaluation des propriétés est assurée dans ecadastre	Nombre de parcelles évaluées dans eCadastre	DC	X	X	X	7 000	8 700	4 800	20 500	PARGFM/FE/ BE
A1.2.3.2	Mettre en place le livre foncier électronique	La tenue des registres et livres fonciers est dématérialisée	Disponibilité du livre foncier électronique	DADF	X	X	X	485 000	603 800	334 200	1 423 000	BE
A1.2.3.3	Mettre en place le système d'information foncière (SIF)	Les fonctionnalités de l'application SYC@D sont améliorées pour intégrer les procédures du foncier et des domaines jusqu'au livre foncier	Disponibilité de SYC@D améliorée	DI	X	X	X	946 600	178 300	652 200	1 777 100	BE
		L'interface entre SYC@D et eCADASTRE est réalisée	Disponibilité de l'interface entre SYC@D et eCADASTRE									
		L'interface entre eCADASTRE et SINTAX est réalisée	Disponibilité de l'interface entre SYC@D et SINTAX									
		L'application eCADASTRE est maintenue pour corriger les insuffisances	Disponibilité de eCADASTRE améliorée									
A1.2.3.4	Densifier les points de polygonation	Des points de polygonation sont densifiés dans 20 communes	Nombre de points de polygonation densifiés	DC	X	X	X	100 000	124 500	68 900	293 400	PARGFM/BE
		Le géoréférencement des plans en fonction de la densification des points de polygonation est assuré	Nombre de points de polygonation concernés	DC	X	X	X	PM	-	-	-	

Plan d'action opérationnel (PAO) 2025-2027 de la DGI

Codes	Axes/OS/Actions/activités	Résultats attendus	Indicateurs de produits	Structures responsables	Programmation physique			Programmation financière (en milliers de F CFA)			Coût total du financement (en milliers de FCFA)	Source de financement
					2025	2026	2027	2025	2026	2027		
Action 1.2.4	Modernisation de l'exécution des fonctions de support de la DGI	L'exécution de la fonction support de la DGI est informatisée	Taux de fonctions support numérisées					90 000	112 036	62 013	263 900	
A1.2.4.1	Informatiser la gestion des ressources humaines	Le logiciel de gestion des ressources humaines est conçu et exploité	Disponibilité du logiciel de gestion des ressources	DI	X	X	X	60 000	74 700	41 300	176 000	BE
A1.2.4.2	Informatiser la gestion des archives et de la documentation administrative	Le logiciel de gestion des archives et de la documentation administratives	Disponibilité du logiciel de gestion des archives et de la documentation administratives	DI	X	X	X	25 000	31 100	17 200	73 300	BE
A1.2.4.3	Informatiser la gestion financière	Le logiciel de gestion financière est conçu et exploité	Disponibilité du logiciel de gestion financière	DI	X	X	X	5 000	6 200	3 400	14 600	BE
Action 1.2.5	Renforcement de la digitalisation des services offerts aux usagers	Les services rendus aux usagers sont améliorés	Nombre d'adhérents aux téléprocédures					32 000	39 835	22 049	93 800	
			Taux de télédéclaration									
			Taux de télépaiement									
			Taux de services fonciers offerts en ligne									
			Taux de services fiscaux offerts en ligne									
A1.2.5.1	Poursuivre l'implémentation des téléprocédures	La déclaration de la liasse des compagnies d'assurance et des banques et implémentée dans eLiasse Le module eCME est effectif Le paiement en ligne des impôts et taxes fonciers (TJ, CF, IRF, DIIF, etc.) est implémenté Le module de demande de quitus fiscal en ligne est effectif	Disponibilité de la déclaration de la liasse des compagnies d'assurance et des banques et implémentée dans eLiasse Effectivité du module eCME Effectivité des paiements en ligne des impôts et taxes fonciers Effectivité du module de demande de quitus fiscal en ligne	DI	X	X	X	7 000	8 700	4 800	20 500	FE
A1.2.5.2	Informatiser l'ensemble des services rendus aux usagers	De nouveaux services en ligne sont développés au profit des usagers	Nombre de nouveaux services en ligne développés	DI	X	X	X	25 000	31 100	17 200	73 300	FE
Axe 2	Construction d'une administration de services qui promeut le civisme fiscal et la sécurité foncière	Le citoyen adhère à l'impôt et à la recherche de la sécurité foncière	1. Taux des déclarations spontanées 2. Taux de paiement des déclarations spontanées					377 345	469 738	260 005	1 288 500	
OS2.1	Renforcer le sentiment d'empathie à l'égard des usagers/clients	Les usagers/clients sont satisfaits de l'engagement de la DGI à leur service	Taux de satisfaction des usagers clients					199 548	248 407	137 496	585 200	
Action 2.1.1	Renforcement du cadre juridique incitatif au civisme fiscal	Les usagers/clients sont satisfaits des mesures incitatives définies	1. Taux de satisfaction des usagers /clients 2. Taux des contribuables ayant le statut civique					-	-	-	-	
A2.1.1.1	Procéder à un allègement du régime des sanctions applicables (Réduction sensible des taux de pénalités)	Le régime des sanctions est allégé dans le CGI	Disponibilité des dispositions correspondantes dans le CGI	DLC	X	X	X	PM				

Plan d'action opérationnel (PAO) 2025-2027 de la DGI

Codes	Axes/OS/Actions/activités	Résultats attendus	Indicateurs de produits	Structures responsables	Programmation physique			Programmation financière (en milliers de F CFA)			Coût total du financement (en milliers de FCFA)	Source de financement
					2025	2026	2027	2025	2026	2027		
A2.1.1.2	Proposer des mesures d'allègement des droits au profit des contribuables de bonne foi en matière de recours gracieux	Une prérogative d'allègement des sanctions au profit des contribuables de bonne foi est inscrite dans le CGI	Disponibilité des dispositions correspondantes dans le CGI	DLC	X	X	X	PM				
A2.1.1.3	Instituer un mécanisme de réduction d'impôts au profit des meilleurs contribuables reconnus par l'administration fiscale	Une disposition portant réduction d'impôts au profit des meilleurs contribuables est inscrite dans le CGI	Disponibilité des dispositions correspondantes dans le CGI	DLC	X	X	X	PM				
A2.1.1.4	Prévoir dans le CGI le principe du contrôle pédagogique (contrôle sans émissions de droits et/ou de pénalités)	Une disposition portant contrôle pédagogique est inscrite dans le CGI	Disponibilité des dispositions correspondantes dans le CGI	DLC	X	X	X	PM				
A2.1.1.5	Définir un régime spécifique de l'ASF pour les entreprises citoyennes	Un régime spécifique de l'ASF pour les entreprises citoyennes est défini	Disponibilité des dispositions correspondantes dans le CGI	DLC	X	X	X	PM				
Action 2.1.2	Amélioration des relations avec les usagers/clients	Les usagers ont une bonne perception de l'administration fiscale	1. Taux des usagers clients ayant une bonne perception de la DGI 2. Nombre de plaintes, conflits 3. Nombre des usagers/clients qui interagissent avec l'administration					92 300	114 900	63 598	270 800	
A2.1.2.1	Mettre en place une signalétique facilitant l'accès et l'orientation des usagers/clients dans les services de la DGI	Une signalétique facilitant l'accès et l'orientation des usagers/clients dans les services de la DGI est mise en place	Nombre de services disposant d'une signalétique	BCMS	X	X	X	51 500	64 100	35 500	151 100	FE
A2.1.2.3	Réaliser une enquête d'opinion et de satisfaction	Une enquête d'opinion et de satisfaction est réalisée	Disponibilité du rapport d'enquête	SCRP	X	X	X	33 000	41 100	22 700	96 800	BE
A2.1.2.5	Organiser la rentrée fiscale	La 10 ^{ème} rentrée fiscale est organisée	Disponibilité du rapport de tenue de la rentrée fiscale	SCRP	X	X	X	7 800	9 700	5 400	22 900	FE
Action 2.1.3	Renforcement de la communication externe	Les usagers/clients sont satisfaits de la communication de la DGI	1. Le taux de satisfaction 2. Le nombre de supports utilisés pour diffuser les messages 3. Nombre de personnes touchées					85 500	106 435	58 913	250 800	
A2.1.3.3	Participer à la cérémonie de récompense des journalistes (Concours Prix Gallian)	Un (01) prix spécial est décerné	Disponibilité du rapport de tenue des Prix Gallian	SCRP	X	X	X	3 500	4 400	2 400	10 300	FE
A2.1.3.4	Instaurer une tombola motivant l'utilisation de la facture normalisée par les citoyens	Une tombola motivant l'utilisation de la facture normalisée par les citoyens est instaurée	Disponibilité de la note portant institution de la tombola	SCRP	X	X	X	61 000	75 900	42 000	178 900	BE
A2.1.3.8.NA	Assurer la participation de la DGI au tour du Faso 2025	La participation de la DGI au tour du Faso 2025 est assurée	Disponibilité du rapport de participation au tour du Faso 2025	SCRP	X	X	X	21 000	26 100	14 500	61 600	FE
A2.1.3.9.NA	Produire et publier des articles à caractère fiscal sur les différentes plateformes de la DGI	Des articles de presse sont produits et publiés	Nombre d'articles produits et publiés	SCRP	X	X	X		-	-	-	
		Des vidéos intitulées "Dans les couloirs de la DGI" sont produites et publiées	Nombre de vidéos produites	SCRP	X	X	X		-	-	-	

Plan d'action opérationnel (PAO) 2025-2027 de la DGI

Codes	Axes/OS/Actions/activités	Résultats attendus	Indicateurs de produits	Structures responsables	Programmation physique			Programmation financière (en milliers de F CFA)			Coût total du financement (en milliers de FCFA)	Source de financement
					2025	2026	2027	2025	2026	2027		
		Des numéros de Fisc infos sont produits et publiés	Nombre de numéros produits	SCRP	X	X	X	2 900	3 600	2 000	8 500	
Action 2.1.4	Contribution au renforcement de la légitimité de l'impôt (transparence, redevabilité, gouvernance fiscale).	Les citoyens ont compris le rôle et la nécessité de l'impôt	1. Taux de satisfaction des usagers/clients quant à l'utilisation du produit de l'impôt 2. Nombre de contrôles externes de l'administration fiscale disséminés 3. Nombre d'actions de redevabilité					21 748	27 073	14 985	63 600	
A2.1.4.1	Organiser le mois de l'exemplarité fiscale	Le mois de l'exemplarité fiscale est organisé	Nombre de structures publiques ayant participé au mois de l'exemplarité fiscale	SCRP	X	X	X	10 000	12 400	6 900	29 300	FE
A2.1.4.3	Organiser en collaboration avec une collectivité locale une journée de redevabilité sur les impôts locaux	Une (ou) journée de redevabilité est organisée en collaboration avec une collectivité locale	Disponibilité du rapport de tenue de la journée de redevabilité	SCRP	X	X	X	5 000	6 200	3 400	14 600	FE
A2.1.4.4.NA	Organiser des sessions de sensibilisation des contribuables sur la facturation électronique certifiée	Des sessions de sensibilisation des contribuables sur la facturation électronique certifiée sont organisées	Nombre de sessions	DOS	X	X	X	6 700	8 400	4 600	19 700	BE
OS2.2	Valoriser l'action du contrôle fiscal au service du civisme	Les contribuables ayant bénéficié des actions de contrôle ont un meilleur comportement fiscal	1. Taux de déclarations spontanées des contribuables ayant bénéficié du contrôle 2. Taux de conformité aux règles fiscales					77 717	96 746	53 550	227 800	
Action 2.2.1	Action 2.2.1 : Amélioration du processus de sélection des contribuables à contrôler	Les contribuables présentant les plus grands risques sont prioritairement programmés	1. Taux de dossiers programmés suivant l'analyse risques informatisée					1 000	1 245	689	2 900	
A2.2.1.2	Elaborer les programmes de vérifications principalement sur la base de l'analyse risque informatisée (intégrer la cartographie des risques dans la base de données	Les programmes de vérifications sont élaborés sur la base de l'analyse risque informatisée	Pourcentage des programmes de vérifications élaborés sur la base de l'analyse risque informatisée	DCF	X	X	X	1 000	1 200	700	2 900	FE
A2.2.1.3	Elaborer des programmes spéciaux en fonction de toute information utile pertinente non encore intégrée à la base de données	Des programmes spéciaux de vérification sont élaborés	Pourcentage des dossiers contrôlés suite à l'exploitation des informations utiles et pertinentes reçues	DCF	X	X	X	PM	-	-	-	BE
Action 2.2.2	Renforcement du suivi et de l'encadrement des services de contrôle	Les droits et garanties des contribuables sont préservés	Evolution du nombre des recours (réclamations et recours hiérarchiques)					59 717	74 339	41 147	175 100	
A2.2.2.1	Elaborer des notes et guides techniques en matière de contrôle fiscal (sur des chefs de redressements complexes, sur des secteurs spécifiques)	Des notes et guides techniques en matière de contrôle fiscal sont élaborés et diffusés	Disponibilité des notes et des guides techniques élaborés	DOS	X	X	X	10 400	13 000	7 200	30 600	FE
A2.2.2.2	Mener des missions de contrôle fiscal des secteurs spécifiques (banques, mines, assurances, PPP, etc.) avec l'appui du réseau d'experts de la DGI pour une assurance qualité	Des missions de contrôle des secteurs spécifiques sont menées de concert avec le réseau des experts	Nombre de missions de contrôle spécifiques menées	DOS	X	X	X	35 800	44 600	24 700	105 100	FE

Plan d'action opérationnel (PAO) 2025-2027 de la DGI

Codes	Axes/OS/Actions/activités	Résultats attendus	Indicateurs de produits	Structures responsables	Programmation physique			Programmation financière (en milliers de F CFA)			Coût total du financement (en milliers de FCFA)	Source de financement
					2025	2026	2027	2025	2026	2027		
A2.2.2.3	Organiser des sessions de formation continue en matière de contrôle fiscal (manuel de procédures, droits et garanties du contribuable, coaching, approche pédagogique)	Des sessions de formation en matière de contrôle fiscal sont administrées	Nombre de sessions de formations	SRH/DOS	X	X	X	3 700	4 600	2 600	10 900	FE
A2.2.2.4	Organiser des rencontres techniques au profit des services de contrôles	Des rencontres techniques sont tenues avec les services de contrôles	Nombre de rencontres techniques tenues	DCF	X	X	X	6 400	8 000	4 400	18 800	FE
A2.2.2.5	Traiter les dossiers de recours dans les délais	90% des dossiers de recours sont traités dans les délais	Taux de traitement des dossiers de recours dans les délais	DCF	X	X	X	2 000	2 500	1 400	5 900	FE
A2.2.2.6	Opérationnaliser la commission d'examen des réclamations et des transactions	La commission d'examen des réclamations et des transactions est opérationnalisée	Nombre de sessions tenues	DCF	X	X	X	1 300	1 600	900	3 800	FE
Action 2.2.3	Valorisation de la mission d'éducation fiscale dévolue au contrôle	Les contribuables ayant fait l'objet du contrôle pédagogique ont une meilleure compréhension des règles fiscales	1. Evolution du taux de conformité des déclarations des contribuables contrôlés (Evolution des résultats des contrôles des contribuables concernés) 2. Evolution des déclarations fiscales des contribuables concernés					17 000	21 162	11 714	49 800	
A2.2.3.1	Organiser des opérations de contrôle "sensibilisation" sur l'usage de la facture normalisée	Des opérations de contrôle "sensibilisation" sur l'usage de la facture normalisée sont organisées	Nombre d'opérations	DOS	X	X	X	15 000	18 700	10 300	44 000	BE
A2.2.3.2	Mettre en œuvre le programme de contrôles à but pédagogique (contrôle sans pénalités)	Le programme de contrôles à but pédagogique est mis en œuvre	Taux d'exécution du programme de contrôles à but pédagogique	DCF	X	X	X	1 000	1 200	700	2 900	FE
A2.2.3.3	Effectuer le suivi statistique du comportement fiscal des contribuables vérifiés dans le cadre du contrôle pédagogique	Les rapports de suivi statistique sont produits	Nombre de rapports produits	DCF	X	X	X	1 000	1 200	700	2 900	FE
OS2.3	Renforcer la sécurité foncière et les services rendus aux usagers/clients	Les coûts d'accès aux services offerts par l'administration fiscale sont réduits	1. Taux des interactions via les nouvelles offres de services par rapport aux cibles 2. Taux de satisfaction relatif aux services innovants					100 080	124 585	68 959	475 500	
Action 2.3.1	Renforcement de l'offre de services en matière domaniale, foncière et cadastrale	Les usagers/clients sont satisfaits des prestations domaniale, foncière et cadastrale	1. Evolution du nombre de titres d'occupation délivrés dans les délais 2. Le taux de satisfaction des usagers/clients sur les prestations des services fonciers					55 400	68 965	38 173	344 400	
A2.3.1.1	Organiser des opérations spéciales de délivrance massive des titres d'occupation, aux usagers/clients	Des opérations spéciales de délivrance massive des titres d'occupation sont organisées	Nombre de titres d'occupation délivrés	DADF	X	X	X	12 400	15 400	8 500	36 300	BE
A2.3.1.2	Organiser des opérations spéciales d'apurement des dossiers fonciers en instance	Des opérations spéciales d'apurement des dossiers de bornage sont organisées	Nombre d'opérations spéciales d'apurement des dossiers de bornage organisées	DC	X	X	X	30 000	37 300	202 700	270 000	BE

Plan d'action opérationnel (PAO) 2025-2027 de la DGI

Codes	Axes/OS/Actions/activités	Résultats attendus	Indicateurs de produits	Structures responsables	Programmation physique			Programmation financière (en milliers de F CFA)			Coût total du financement (en milliers de FCFA)	Source de financement
					2025	2026	2027	2025	2026	2027		
		Des opérations spéciales d'apurement des dossiers d'évaluation sur les titres fonciers sont organisées	Nombre d'opérations spéciales d'apurement des dossiers d'évaluation sur les titres fonciers organisées									
A2.3.1.3	Organiser des campagnes de sensibilisation sur la sécurisation foncière	Des rencontres d'échanges et d'information sur la sécurisation foncière sont organisées	Nombre de rencontres d'échanges et d'information organisées	DGUF-O	X	X	X					BE
		Des émissions radiophoniques interactives sur la sécurisation foncière sont organisées	Nombre d'émissions radiophoniques interactives									
A2.3.1.4.NA	Assurer le traitement des demandes de cessions définitives dans les délais	Les demandes de cessions définitives de l'année 2025 sont traitées dans les délais	Pourcentage de demandes de cessions définitives de l'année 2025 traité dans les délais	DADF	X	X	X	PM	-	-	o	FE-DGI
A2.3.1.5.NA	Assurer le traitement des demandes d'affectation de terrains dans les délais	Les demandes d'affectation de terrains de l'année 2025 sont traitées dans les délais	Pourcentage de demandes d'affectation de terrain de l'année 2025 traité dans les délais	DADF	X	X	X	PM	-	-	o	FE-DGI
A2.3.1.6.NA	Assurer le traitement des demandes de cessions provisoires dans les délais (opération spéciale)	Les demandes de cessions provisoires de l'année 2025 sont traitées dans les délais	Pourcentage de demandes de cessions provisoires de terrain de l'année 2025 traité dans les délais	DADF	X	X	X	PM	-	-	o	FE-DGI
A2.3.1.7.NA	Conduire les opérations d'expropriation pour cause d'utilité publique (SONABEL Ministère infrastructure, AMGT; Barrage Bougouriba, Agence de l'eau du Nakambe, SOPAFER-B)	Les opérations d'expropriation pour cause d'utilité publique sont assurées	Rapport des opérations d'expropriation pour cause d'utilité publique	DADF	X	X	X	PM	-	-	o	Les structures demandeurs de l'expropriation
A2.3.1.8.NA	Assurer la reprise des titres d'occupation des personnes affectées par les projets dans le cadre des expropriations	Les titres d'occupations sont repris en tenant compte des nouvelles dimensions restantes	Disponibilité du rapport de tenue de l'activité	DADF	X	X	X	10 000	12 400	6 900	29 300	Budget Structures partenaires
A2.3.1.9.NA	Organiser un atelier de sensibilisation des acteurs judiciaires sur le processus de demandes de terrains à usage autre que d'habitation	Un atelier de sensibilisation des acteurs judiciaires sur le processus de demandes de terrains à usage autre que d'habitation est organisé	Disponibilité du rapport d'atelier	DADF	X	X	X	3 000	3 700	2 100	8 800	FE DGI
Action 2.3.2	Amélioration de la qualité du service rendu aux usagers/clients	Les usagers/clients sont satisfaits de la qualité des services rendus	1. Taux d'utilisation des services 2. Taux de satisfaction des usagers/clients					12 680	15 785	8 737	37 200	
A2.3.2.1	Former les agents des impôts sur l'accueil et l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers	Les agents des impôts sont formés sur l'accueil et l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers	Nombre d'agents formés	DOS				5 000	6 200	3 400	14 600	FE
A2.3.2.2	Œuvrer à la certification de la DGI	Des ateliers sont organisés en vue d'examiner et de valider les documents produits par le consultant	Nombre d'ateliers organisés	DPSR/CAT	X	X	X	7 700	9 600	5 300	22 600	FE

Plan d'action opérationnel (PAO) 2025-2027 de la DGI

Codes	Axes/OS/Actions/activités	Résultats attendus	Indicateurs de produits	Structures responsables	Programmation physique			Programmation financière (en milliers de F CFA)			Coût total du financement (en milliers de FCFA)	Source de financement
					2025	2026	2027	2025	2026	2027		
Action 2.3.3	Développement des offres de services innovants qui facilitent l'accomplissement des obligations fiscales	Les usagers /clients ont une plus grande facilité d'accès aux services de la DGI	1. Le nombre de services innovants fonctionnels 2. Le taux de satisfaction des usagers/clients					32 000	39 835	22 049	93 900	
A2.3.3.1	Effectuer la géolocalisation des services de la DGI	La géolocalisation des services de la DGI est effectuée	Taux de géolocalisation des services	SCRP	X	X	X	2 000	2 500	1 400	5 900	FE
A2.3.3.5	Opérationnaliser le numéro vert	Le numéro vert est opérationnel	Disponibilité du rapport d'opérationnalisation du numéro vert	SCRP	X	X	X	30 000	37 300	20 700	88 000	BE
Axe 3	Amélioration des performances de la DGI par le management moderne des capacités institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles	Le système managérial de la DGI favorise une mise en œuvre efficace de ses activités et permet de mobiliser 8 595 milliards sur la période 2023-2027	Taux d'exécution du PTA					1 951 596	2 429 443	1 344 723	5 389 805	
			Taux de recouvrement des prévisions									
			Taux de croissance des recettes									
OS3.1	Améliorer le cadre institutionnel et les capacités de pilotage	Les capacités de pilotage améliorées contribuent à l'accroissement des performances	Taux d'exécution du programme d'activités					1 001 320	1 246 493	689 947	2 938 236	
Action 3.1.1	Renforcement du cadre institutionnel, des outils, des moyens, cadres de pilotage et des stratégies opérationnelles	Le cadre institutionnel, les outils, moyens et cadres de pilotage participent efficacement à l'amélioration des capacités de pilotage	Disponibilité des outils de pilotage					850 840	1 059 168	586 261	2 496 536	
A3.1.1.1	Assister les unités de recouvrement (UR) dans l'analyse et l'apurement des RAR	L'analyse des RAR des grandes UR est assurée	Disponibilité du rapport d'analyse	DSF	X	X	X	15 200	18 900	10 500	44 600	BE
		Les RAR des gros reliquataires des UR sont apurés	Taux de recouvrement des RAR cantonnés	DSF								
			Taux d'apurement des RAR cantonnés	DSF								
A3.1.1.2	Effectuer des opérations spécifiques de recouvrement forcé	Les procédures d'inscriptions hypothécaires légales sont mises en œuvre.	Nombre de demandes d'inscriptions hypothécaires légales initiées	DOS	X	X	X	30 000	37 300	20 700	88 000	BE/FE
A3.1.1.7	Opérationnaliser la mise en œuvre du droit de préemption de l'administration	Le droit de préemption est exercé	Nombre de procédures de rachat d'immeuble diligentées	DOS	X	X	X	200 000	249 000	137 800	586 800	BE
A3.1.1.8	Elaborer un plan de continuité des activités de la DGI	Un plan de continuité des activités de la DGI est élaboré	Disponibilité du plan de continuité des activités	DPSR	X	X	X	3 900	4 800	2 700	11 400	FE
A3.1.1.10	Produire et actualiser des monographies sur des secteurs d'activités spécifiques	Des monographies sur des secteurs d'activités spécifiques sont élaborées	Nombre de nouvelles monographies élaborées	DERF	X	X	X	15 000	18 700	10 300	44 000	BE/FE
A3.1.1.11.NA	Recouvrer les recettes propres de l'Etat	1 574 milliards sont recouverts au profit du budget de l'Etat	Taux de recouvrement des recettes au profit du budget de l'Etat	DSF	X	X	X	530 036	659 800	365 200	1 555 036	BE

Plan d'action opérationnel (PAO) 2025-2027 de la DGI

Codes	Axes/OS/Actions/activités	Résultats attendus	Indicateurs de produits	Structures responsables	Programmation physique			Programmation financière (en milliers de F CFA)			Coût total du financement (en milliers de FCFA)	Source de financement
					2025	2026	2027	2025	2026	2027		
		XXX milliards sont recouvrés au profit des CT	Taux de recouvrement des recettes au profit du budget des CT									
		85 milliards FCFA sont recouvrés par la DGI au profit du FSP	Taux de recouvrement des recettes au profit du budget de l'Etat									
		Les recouvrements définitifs 2024 de la DGI sont stabilisés et validés	Disponibilité des recouvrements définitifs 2024 de la DGI	DSF	X	X	X	1 200	1 500	800	3 500	FE
		La répartition des prévisions 2025 entre les UR est assurée	Disponibilité du rapport	DSF	X	X	X	6 200	7 700	4 300	18 200	FE
		Une note explicative des prévisions, émissions et recouvrements de la DGI est élaborée à l'attention de la COMFIB de l'ALT en vue de l'élaboration du budget de l'Etat exercice 2026	Disponibilité du rapport	DSF	X	X	X	500	600	300	1 400	BE
A3.1.1.12.NA	Organiser les cadres de concertation avec les UR	Les rencontres semestrielles avec les receveurs, les CSA et les Chefs SISFO sont tenues à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso	Nombre de rencontres tenues	DSF	X	X	X	22 500	28 000	15 500	66 000	FE
		Douze revues de performances sont organisées	Nombre de revues de performances tenues	DSF								
		Les rapports trimestriels de performances sont produits	Nombre de rapports trimestriels de performance	DSF								
		Les rapports trimestriels d'exécution du budget en recettes sont produits	Nombre de rapports trimestriels d'exécution du budget	DSF								
A3.1.1.13.NA	Organiser des concertations des acteurs de la chaîne foncière	Un cadre de concertation est institué Des séances de concertations des acteurs de la chaîne foncière sont tenues	Disponibilité de la note portant institution du cadre de concertation Nombre de séances tenues	DADF	X	X	X	6 000	7 500	4 100	17 600	BE/FE
A3.1.1.14.NA	Organiser des cadres de concertation avec les SGM	Des rencontres sont organisées avec les SGM	Disponibilité des comptes rendus	SF	X	X	X	8 000	10 000	5 500	23 500	FE
A3.1.1.15.NA	Organiser la production des statistiques	Les secteurs d'activités des contribuables sont classifiés selon la NAEMA révisée	Disponibilité de la base de données des secteurs d'activités par contribuable	DSF	X	X	X	12 400	15 500	8 600	36 500	FE
		L'annuaire statistique 2024 est élaboré et diffusé	Disponibilité de l'annuaire statistique 2024	DSF								
		Le tableau de bord statistique 2024 est élaboré et diffusé	Disponibilité du tableau de bord statistique 2024	DSF								
		Les requêtes sont mises à jour et Les extractions automatisées	Disponibilité du rapport d'atelier	DSF								
A3.1.1.16.NA	Organiser les cérémonies d'installation des responsables de la DGI	Les cérémonies d'installation des responsables de la DGI sont organisées	Nombre de cérémonies organisées	SCRIP	X	X	X	PM	-	-	-	

Plan d'action opérationnel (PAO) 2025-2027 de la DGI

Codes	Axes/OS/Actions/activités	Résultats attendus	Indicateurs de produits	Structures responsables	Programmation physique			Programmation financière (en milliers de F CFA)			Coût total du financement (en milliers de FCFA)	Source de financement
					2025	2026	2027	2025	2026	2027		
Action 3.1.2	Amélioration du système de planification et de suivi-évaluation	Le système de planification et de suivi-évaluation est digitalisé et exploité au sein des structures	Disponibilité d'outils informatisés de planification et de suivi-évaluation					111 480	138 776	76 814	327 400	
A3.1.2.1	Réaliser les différentes évaluations de la DGI selon les normes internationales	Une évaluation TADAT est réalisée	Disponibilité du rapport d'évaluation	DPSR	X	X	X	70 000	87 100	48 200	205 300	BE/PATF
A3.1.2.2	Assurer le suivi-évaluation de la mise en œuvre des différents documents stratégiques de la DGI	Le suivi-évaluation de la mise en œuvre du PS est assuré	Disponibilité du rapport de suivi du PS	DPSR	X	X	X	5 400	6 700	3 700	15 800	PARGFM/FE
		Les sessions du comité de pilotage du PS sont organisées	Nombre de sessions tenues	DPSR	X	X	X	PM	-	-	-	
		Le suivi évaluation de la mise en œuvre du PAI est assuré	Disponibilité du rapport de suivi du PAI	DPSR	X	X	X	500	600	300	1 400	BE/FE
		Le suivi évaluation de la mise en œuvre du plan d'action des recommandations des ANF est assuré	Disponibilité du rapport de suivi du PA des recommandations des ANF	DPSR	X	X	X	500	600	300	1 400	BE/FE
		Le suivi évaluation de la mise en œuvre de la stratégie de promotion du civisme fiscal est assuré	Disponibilité du rapport de suivi de la stratégie de promotion du civisme fiscal	DPSR	X	X	X	500	600	300	1 400	BE/FE
		Le suivi évaluation de la mise en œuvre de la stratégie de gestion des RAR est assuré	Disponibilité du rapport de suivi du PS	DPSR	X	X	X	500	600	300	1 400	BE/FE
A3.1.2.3	Assurer le suivi-évaluation de la mise en œuvre des projets et programmes dont la DGI est bénéficiaire	Les fiches de suivi des projets et programmes dont la DGI est bénéficiaire sont renseignées conformément aux indications du canevas type	Disponibilité des fiches de suivi actualisées	DPSR	X	X	X	PM	-	-	-	
A3.1.2.4	Vulgariser le plan stratégique (PS) 2023-2027 de la DGI	Des sessions de formation et de communication sur le PS 2023-2027 sont organisées à Ouagadougou	Disponibilité du rapport de communication	DPSR	X	X	X	3 400	4 200	2 300	9 900	PARGFM/FE
		Une session de communication sur le PS 2023-2027 est organisée à Koudougou (Koudougou- Dédougou- Ouahigouya)	Disponibilité du rapport de communication	DPSR	X	X	X	3 700	4 500	2 500	10 700	PARGFM/FE
		Une session de communication sur le PS 2023-2027 est organisée à Bobo-Dioulasso (Bobo- Gaoua- Banfora)	Disponibilité du rapport de communication	DPSR	X	X	X	3 700	4 600	2 600	10 900	PARGFM/FE
		Une session de communication sur le PS 2023-2027 est organisée à Tenkodogo (Tenkodogo- Manga-Fada)	Disponibilité du rapport de communication	DPSR	X	X	X	3 100	3 900	2 100	9 100	PARGFM/FE

Plan d'action opérationnel (PAO) 2025-2027 de la DGI

Codes	Axes/OS/Actions/activités	Résultats attendus	Indicateurs de produits	Structures responsables	Programmation physique			Programmation financière (en milliers de F CFA)			Coût total du financement (en milliers de FCFA)	Source de financement
					2025	2026	2027	2025	2026	2027		
		Une session de communication sur le PS 2023-2027 est organisée à Kaya (Kaya- Dori- Ziniaré)	Disponibilité du rapport de communication	DPSR	X	X	X	2 800	3 500	1 900	8 200	PARGFM/FE
A3.1.2.7.NA	Elaborer les lettres de mission des structures (directions centrales, services rattachés et UR) de la DGI	Les lettres de mission sont élaborées	Disponibilité des lettres de missions	CAT	X	X	X	1 300	1 600	900	3 800	BE/FE
A3.1.2.8.NA	Elaborer le programme d'activités 2026 de la DGI	Le programme d'activités 2026 de la DGI est élaboré	Disponibilité du programme d'activités 2026	DPSR	X	X	X	500	600	300	1 400	FE
A3.1.2.9.NA	Elaborer les rapports d'activités 2022 et 2024 de la DGI	Le rapport d'activités 2022 de la DGI est élaboré	Disponibilité du rapport d'activités 2022	DPSR	X	X	X	500	600	300	1 400	FE
		Les rapports d'activités 2022 et 2024 de la DGI sont élaborés	Disponibilité du rapport d'activités 2024	DPSR	X	X	X	500	600	300	1 400	FE
A3.1.2.10.N A	Elaborer le rapport à mi-parcours de l'exécution du budget du FE DGI 2025	Le rapport à mi-parcours de l'exécution du budget du FE-DGI 2024 est élaboré	Disponibilité du rapport d'exécution à mi-parcours du budget	SF	X	X	X	4 000	5 000	2 800	11 800	FE
A3.1.2.11.NA	Elaborer le projet de budget du FE DGI 2026	Le projet de budget du FE DGI 2025 est élaboré	Disponibilité du projet de budget	SF	X	X	X	1 000	1 200	700	2 900	FE
A3.1.2.12.N A	Elaborer l'avant-projet de budget titre II gestion 2026-2028	L'avant-projet de budget titre II gestion 2026-2028 est élaboré	Disponibilité de l'avant-projet de budget 2026-2028	SRH	X	X	X	5 000	6 200	3 400	14 600	FE DGI
A3.1.2.13.N A	Assurer le suivi des transferts de titres de propriétés et de jouissance	Le suivi des transferts de titres de propriétés et de jouissance est assuré	Disponibilité du rapport de suivi	DADF	X	X	X	PM	o	o	o	FE
A3.1.2.15.N A	Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités de représentation de la DGI	Les rapports de suivi du PTA MEF sont élaborés	Disponibilité des rapports de suivi du PTA MEF	DPSR	X	X	X	900	1 100	600	2 600	FE
		Les rapports de suivi du PAIRFP sont élaborés	Disponibilité des rapports de suivi du PAIRFP	DPSR								
		Les rapports de suivi du PRUT sont élaborés	Disponibilité des rapports de suivi du PRUT	DPSR								
		Le rapport de suivi de la SNCD est élaboré	Disponibilité du rapport de suivi de la SNCD	DPSR								
		Le rapport de suivi du compact G20 est élaboré	Disponibilité du rapport de suivi du compact G20	DPSR								
		Le rapport de suivi de la mise en œuvre des résultats majeurs par programme budgétaire est élaboré	Disponibilité du rapport de suivi de la mise en œuvre des résultats majeurs par programme budgétaire	DPSR								
		Les rapports de suivi de la mise en œuvre des mesures et indicateurs d'appui budgétaire sont élaborés	Disponibilité des rapports de suivi de la mise en œuvre des mesures et indicateurs d'appui budgétaire	DPSR								
		Les rapports de suivi-évaluation du contrat d'objectifs sont élaborés	Disponibilité des rapports de suivi-évaluation du contrat d'objectifs	DPSR								
		Les rapports de suivi-évaluation du PASD sont élaborés	Disponibilité des rapports de suivi-évaluation du PASD	DPSR								
		Les rapports de suivi-évaluation du CSD-GE sont élaborés	Disponibilité des rapports de suivi-évaluation du CSD-GE	DPSR								

Plan d'action opérationnel (PAO) 2025-2027 de la DGI

Codes	Axes/OS/Actions/activités	Résultats attendus	Indicateurs de produits	Structures responsables	Programmation physique			Programmation financière (en milliers de F CFA)			Coût total du financement (en milliers de FCFA)	Source de financement
					2025	2026	2027	2025	2026	2027		
A3.1.2.16.N A	Elaborer le plan triennal glissant 2025-2027 du PS	Le plan triennal glissant 2025-2027 du PS est élaboré	Disponibilité du plan triennal glissant 2025-2027 du PS	DPSR	X	X	X	4 100	5 100	2 800	12 000	PARGFM/FE
Action 3.1.3	Amélioration du système de contrôle interne	Le niveau de maturité du contrôle interne est amélioré	Niveau de maturité du contrôle interne					39 000	48 549	26 872	114 300	
A3.1.3.1	Mettre à jour la cartographie des risques de la DGI	La cartographie des risques de la DGI est mise à jour	Disponibilité d'une cartographie des risques actualisée	SCIMR	X	X	X	15 000	18 700	10 300	44 000	PICA/FE
A3.1.3.4	Elaborer et/ou mettre à jour des outils de suivi-évaluation du contrôle interne	Le référentiel des délais de traitement des dossiers de la DGI est mis à jour	Disponibilité d'un référentiel des délais de traitement des dossiers de la DGI actualisé	SCIMR	X	X	X	5 000	6 200	3 400	14 600	BE/FE
		Le manuel des procédures de la DGI est mis à jour	Disponibilité d'un manuel des procédures de la DGI actualisé	SCIMR	X	X	X	5 000	6 200	3 400	14 600	BE/FE
		Un répertoire des recommandations issues des missions des corps de contrôle interne et externe est élaboré	Disponibilité du répertoire des recommandations issues des missions des corps de contrôle interne et externe	SCIMR	X	X	X	3 500	4 400	2 400	10 300	FE
		Le répertoire des principaux outils de contrôle interne de la DGI est élaboré	Disponibilité du répertoire des principaux outils de contrôle interne									
		Des outils de reporting sont élaborés ou mis à jour	Nombre d'outils de reporting élaborés ou mis à jour									
A3.1.3.5.NA	Assurer le suivi de la mise en œuvre des différents documents relatifs au contrôle interne	Les rapports de suivi de la mise en œuvre des recommandations d'audits sont produits	Nombre de rapports produits	SCIMR	X	X	X	7 000	8 700	4 800	20 500	PICA/FE-DGI
		Les rapports de suivi des délais de traitement des dossiers sont élaborés et transmis à bonne date	Nombre de rapports produits	SCIMR	X	X	X	PM	-	-	-	
		Les rapports de suivi de la mise en œuvre des instructions et orientations hiérarchiques sont produits	Nombre de rapports produits	SCIMR	X	X	X	3 500	4 400	2 400	10 300	FE
OS3.2	Renforcer les capacités opérationnelles	Les capacités opérationnelles sont en adéquation avec les besoins exprimés	Taux de couverture des besoins exprimés					480 987	598 756	331 418	1 074 600	
Action 3.2.1	Amélioration du cadre juridique fiscal, foncier, domanial et cadastral	Le cadre juridique fiscal, foncier, domanial et cadastral est transparent, efficace, efficient, flexible et accessible	Disponibilité d'un cadre juridique unifié					89 382	111 267	61 588	262 300	
A3.2.1.1	Relire le code général des impôts	Les mesures fiscales nouvelles de la LF 2026 sont élaborées	Disponibilité des mesures fiscales nouvelles de la LF 2026	DLC	X	X	X	29 700	36 900	20 500	87 100	BE/FE
		De nouvelles mesures fiscales sont intégrées dans le CGI	Disponibilité du CGI à jour de la LF 2025									
A3.2.1.5	Relire les textes portant perception des droits et taxes fonciers et domaniaux	L'arrêté portant sur les tarifs des prestations cadastrales est relu	Disponibilité de l'arrêté portant sur les tarifs des prestations cadastrales relu	DC	X	X	X	2 000	2 500	1 400	5 900	FE

Plan d'action opérationnel (PAO) 2025-2027 de la DGI

Codes	Axes/OS/Actions/activités	Résultats attendus	Indicateurs de produits	Structures responsables	Programmation physique			Programmation financière (en milliers de F CFA)			Coût total du financement (en milliers de FCFA)	Source de financement
					2025	2026	2027	2025	2026	2027		
A3.2.1.6	Elaborer un manuel de procédures d'expropriation ainsi que le barème d'expropriation.	Une étude portant élaboration du manuel de procédures ainsi que le barème d'expropriation est réalisée	Disponibilité du rapport d'étude	DADF	X	X	X	20 000	24 900	13 800	58 700	Banque Mondiale
A3.2.1.7	Réaliser une étude portant (relecture de la) tarification du bail emphytéotique des terres de l'Etat et des collectivités territoriales	Une étude portant relecture de la tarification du bail emphytéotique des terres de l'Etat et des collectivités territoriales est réalisée	Disponibilité du rapport d'étude	DADF	X	X	X	15 000	18 700	10 300	44 000	Banque Mondiale
A3.2.1.9	Conduire le processus d'inscription des biens immatériels de la DGI à l'OAPI	Le logo de la DGI est protégé	Nombre de biens immatériels protégés à l'OAPI	DLC	X	X	X	5 000	6 200	3 400	14 600	FE
		Les applications SINTAX, eSINTAX, eCADASTRE, SYC@D, eCME sont protégées										
A3.2.1.10.N A	Elaborer la note d'orientation de la LF 2025	La note d'orientation de la LF 2025 est élaborée	Disponibilité de la note d'orientation	DLC	X	X	X	2 000	2 500	1 400	5 900	FE
A3.2.1.11.NA	Vulgariser les mesures fiscales nouvelles de la LF 2025	Les agents sont formés sur les mesures fiscales nouvelles	Nombre d'agents formés	DLC	X	X	X	7 200	9 000	5 000	21 200	FE
A3.2.1.12.N A	Assurer le suivi du contrôle qualité des travaux techniques des géomètres experts et des SCTF	Le contrôle qualité des travaux techniques des géomètres experts et des SCTF est assuré	Nombre de communes concernées	DC	X	X	X	2 000	2 500	1 400	5 900	FE
		Le suivi du contrôle des bornages effectués par l'OGEB est assuré	Nombre de contrôles effectués	DC	X	X	X	1 500	1 900	1 000	4 400	FE
A3.2.1.13.N A	Mettre à jour le module gestion des exonérations et basculement vers le logiciel java	Le module gestion des exonérations est mis à jour et basculé vers le logiciel java	Disponibilité du module de gestion des exonérations mis à jour sur SINTAX	DLC	X	X	X	1 000	1 200	700	2 900	FE
A3.2.1.14.N A	Elaborer un projet d'arrêté portant procédures, conditions d'établissement et de vérification des croquis (MEF, MATM et MUH)	Un projet d'arrêté portant procédures, conditions d'établissement et de vérification des croquis est élaboré	Disponibilité du projet d'arrêté portant procédures, conditions d'établissement et de vérification des croquis	DC	X	X	X	1 000	1 200	700	2 900	FE
A3.2.1.15.N A	Relire les textes dans le cadre de la mise en œuvre du système d'information foncière	Les textes sont relus dans le cadre de la mise en œuvre du système d'information foncière	Disponibilité des textes relus dans le cadre de la mise en œuvre du système d'information foncière	DC	X	X	X	3 000	3 700	2 100	8 800	FE
Action 3.2.2	Renforcement des ressources financières, infrastructures, équipements et outils de gestion	Les équipements, infrastructures et outils de gestion sont financés de manière adéquate	Taux de progression du budget alloué à la DGI Taux d'exécution du budget du FE DGI Nombre de nouvelles infrastructures construites					145 174	180 720	100 030	100 000	
A3.2.2.7.NA	Renforcer la tenue de la comptabilité des matières par la codification et l'immatriculation des matières avant leur mise en service	La tenue de la comptabilité matières est renforcée	Disponibilité de la liste des matières codifiées et immatriculées	BCMS	X	X	X	23 500	23 500	29 300	16 200	FE
A3.2.2.7.NA	Poursuivre l'inventaire initial complémentaire du patrimoine non financier de la DGI.	Les données du patrimoine non financier de la DGI sont disponibles	Disponibilité du rapport d'inventaire	BCMS	X	X	X	39 774	39 800	49 500	27 400	FE
A3.2.2.7.NA	Recenser et enlever le matériel hors d'usage ou non en service dans les structures centrales et extérieures de la DGI.	Le matériel hors d'usage est identifié et regroupé	Disponibilité du PV d'enlèvement de matériels hors usage ou non en service	BCMS	X	X	X	81 900	81 900	102 000	56 400	FE

Plan d'action opérationnel (PAO) 2025-2027 de la DGI

Codes	Axes/OS/Actions/activités	Résultats attendus	Indicateurs de produits	Structures responsables	Programmation physique			Programmation financière (en milliers de F CFA)			Coût total du financement (en milliers de FCFA)	Source de financement
					2025	2026	2027	2025	2026	2027		
Action 3.2.3	Amélioration de la gestion des ressources humaines	Les ressources humaines portent efficacement les missions des structures	Nombre d'outils RH élaborés et mis en œuvre Taux de satisfaction des besoins en RH					54 450	67 782	37 518	149 500	
A3.2.3.2	Assurer le renforcement des effectifs et des profils des emplois de la DGI	Des informaticiens sont affectés à la DGI	Nombre d'informaticiens affectés à la DGI	SRH	X	X	X	PM	-	-	-	
		Des agents de soutien sont affectés à la DGI	Nombre d'agents de soutien affectés à la DGI									
A3.2.3.3	Elaborer et mettre en œuvre les outils RH	La cartographie des effectifs est élaborée et mise en œuvre	Disponibilité de la cartographie des effectifs	SRH	X	X	X	9 000	1 200	6 200	16 400	FE
		Le tableau de bord RH est élaborée et mis en œuvre	Disponibilité du tableau de bord RH	SRH								
A3.2.3.4	Mettre en œuvre les fiches de poste de travail	Les fiches de poste de travail sont vulgarisées	Nombre de missions de vulgarisation	SRH	X	X	X	5 500	6 800	3 800	16 100	FE
		Les fiches de poste de travail sont mises en œuvre	Pourcentage de poste de travail occupé selon les normes									
A3.2.3.5	Assurer le suivi de la notification des contrats d'objectifs (Lettres de mission et fiches d'indication des attentes)	Le suivi de la notification des contrats d'objectifs est assuré	Taux de notification de contrats d'objectifs	SRH	X	X	X	PM	-	-	-	
A3.2.3.6	Vulgariser et mettre en œuvre le plan de carrière	Le plan de carrière est vulgarisée auprès des agents	Nombre de missions de vulgarisation	SRH	X	X	X	5 500	6 800	3 800	16 100	FE
		Une enquête de satisfaction sur la mise en œuvre du plan de carrière est réalisée	Disponibilité du rapport d'enquête									
A3.2.3.8	Elaborer un projet de document sur le statut autonome du personnel de la DGI	L'avant-projet de document portant statut autonome du personnel de la DGI est élaboré	Disponibilité de l'avant-projet de document portant statut autonome du personnel de la DGI	SRH	X	X	X	10 000	12 400	6 900	29 300	FE
A3.2.3.10.N A	Traiter les avancements au titre de l'année 2024	Les avancements au titre de l'année 2024 sont traités	Proportion d'agents avancés ayant bénéficié de correction financière	SRH	X	X	X	12 600	15 600	8 600	36 800	FE DGI
A3.2.3.11.N A	Traiter les primes de motivation et de rendement au titre de l'année 2025	Les primes de motivation et de rendement de l'année sont traitées	Nombre de rapport sur le traitement des primes	SRH	X	X	X	6 000	7 500	4 100	17 600	FE DGI
A3.2.3.12.N A	Organiser une session du comité de désignation des candidats aux décorations dans les ordres burkinabé au titre de l'année 2025	Une session du comité de désignation des candidats aux décoration dans les ordres burkinabé au titre de l'année 2025 est tenue	Disponibilité du rapport de session	SRH	X	X	X	400	400	200	1 000	FE DGI
A3.2.3.13.N A	Organiser les sessions de la commission nationale d'affectation au titre de l'année 2025	Les sessions de la commission nationale d'affectation au titre de l'année 2025 sont organisées	Disponibilité du rapport de session	SRH	X	X	X	500	700	400	1 600	FE DGI
A3.2.3.14.N A	Régulariser les situations administrative et financière des agents contractuels de la DGI	Les situations administrative et financière des agents contractuels de la DGI sont régularisées	Proportion de contractuels ayant connu les situations administrative et financière régularisées	SRH	X	X	X	5 000	6 200	3 400	14 600	FE
Action 3.2.4	Renforcement des compétences des acteurs	Les acteurs prennent en charge efficacement leurs attributions	Nombre d'acteurs formés Taux de satisfaction des besoins en renforcement des compétences					176 981	220 315	121 947	518 800	

Plan d'action opérationnel (PAO) 2025-2027 de la DGI

Codes	Axes/OS/Actions/activités	Résultats attendus	Indicateurs de produits	Structures responsables	Programmation physique			Programmation financière (en milliers de F CFA)			Coût total du financement (en milliers de FCFA)	Source de financement
					2025	2026	2027	2025	2026	2027		
A3.2.4.4	Former les agents sur les moyens d'authentification et de validité des stickers et la méthodologie de contrôle de la facture normalisée	Les agents en charge du contrôle sont formés sur les moyens d'authentification et de validité des stickers	Nombre d'agents formés	DOS	X	X	X	5 000	6 200	3 400	14 600	BE
A3.2.4.6	Former les agents sur la norme de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales ainsi que la lutte contre les flux financiers illicites (FFI)	Des agents sont formés aux bonnes pratiques et standards internationaux	Nombre d'agents formés	DOS	X	X	X	5 000	6 200	3 400	14 600	FE
A3.2.4.8	Former les chargés de gestion des moyens à l'utilisation du logiciel SIGCM et sur les instruments juridiques de gestion des bâtiments	Des chargés de gestion de moyens sont formés à l'utilisation du logiciel SIGCM et sur les instruments juridiques de gestion des bâtiments	Nombre d'acteurs formés	DOS	X	X	X	9 000	11 200	6 200	26 400	FE
A3.2.4.10	Assurer la formation des cadres à l'exploitation du système décisionnel	Des cadres sont formés à l'exploitation du système décisionnel	Nombre d'acteurs formés	DOS	X	X	X	17 500	21 800	12 100	51 400	BE
A3.2.4.11	Renforcer les compétences des acteurs du foncier	Des agents sont formés aux logiciels métiers du foncier et du cadastre	Nombre d'agents formés aux logiciels métiers du foncier et du cadastre	DOS	X	X	X	21 300	26 500	14 600	62 400	BE
A3.2.4.12	Organiser des sessions de formation continue en matière de contrôle fiscal (manuel de procédures, droits et garanties du contribuable, coaching, approche pédagogique)	Des sessions de formation ont été administrées	Nombre de sessions de formations	DOS	X	X	X	25 700	32 000	17 700	75 400	FE
A3.2.4.16.N A	Renforcer les compétences des acteurs du foncier	Des cadres de concertations sont tenus avec les SCTF	Nombre de cadres tenus	DC	X	X	X	10 000	12 400	6 900	29 300	FE
		Les acteurs du foncier sont formés sur l'utilisation de la plateforme ecadastre	Nombre d'acteurs formés	DC	X	X	X	5 000	6 200	3 400	14 600	FE
		Les agents des RDPF sont formés sur la numérisation et l'archivage électronique de la documentation des services fonciers de la DGI	Nombre d'agents formés	DC	X	X	X	5 000	6 200	3 400	14 600	FE
		Les capacités des agents du cadastre sont renforcés en Qgis avancé	Nombres d'agents formés	DC	X	X	X	6 000	7 500	4 100	17 600	FE
		Les agents des SCTF sont formés pour une appropriation du manuel de procédures et du guide des tâches	Nombre d'agents formés	DC	X	X	X	7 500	9 300	5 200	22 000	FE
		Les agents des SCTF sont formés à la tournée de conservation cadastrale	Nombre d'agents formés	DC	X	X	X	5 000	6 200	3 400	14 600	FE
		Les capacités des agents du cadastre sont renforcées en pilotage de drones, collectes et traitements d'images	Nombre d'agents formés	DC	X	X	X	15 000	18 700	10 300	44 000	FE

Plan d'action opérationnel (PAO) 2025-2027 de la DGI

Codes	Axes/OS/Actions/activités	Résultats attendus	Indicateurs de produits	Structures responsables	Programmation physique			Programmation financière (en milliers de F CFA)			Coût total du financement (en milliers de FCFA)	Source de financement
					2025	2026	2027	2025	2026	2027		
A3.2.4.17.N A	Renforcer les compétences des agents de liaison	Les agents de liaison sont formés en bureautique 1 et 2	Nombre d'agents de liaison formés en bureautique	SDC	X	X	X	10 000	12 400	6 900	29 300	FE
		Les agents de liaison sont formés sur les règles de la circulation routière	Nombre d'agents de liaison formés en maîtrise des règles de la circulation routière	SDC	X	X	X	15 000	18 700	10 300	44 000	FE
		Les agents de liaison sont formés en contexte d'insécurité	Nombre d'agents de liaison formés sur le concept d'insécurité	SDC	X	X	X	15 000	18 700	10 300	44 000	FE
A3.2.4.18.N A	Former les agents de la DGI sur les prix de transfert	Les agents de la DGI sont formés sur les prix de transfert	Nombre d'agents formés	DLC	X	X	X	-	-	-	-	FE
A3.2.4.19.N A	Former les agents de la DGI sur le régime fiscal des ONG, associations, missions diplomatiques et institutions internationales	Les agents de la DGI sont formés sur le régime fiscal des ONG, associations, missions diplomatiques et institutions internationales	Nombre d'agents formés	DLC	X	X	X	-	-	-	-	FE
A3.2.4.20.N A	Former les agents de la DGI sur les conventions fiscales	Les agents de la DGI sont formés sur les conventions fiscales	Nombre d'agents formés	DLC	X	X	X	-	-	-	-	FE
A3.2.4.21.N A	Former les acteurs sur les fondamentaux de la facturation électronique certifiée	Les agents des impôts sont formés sur les fondamentaux de la facturation électronique certifiée	Nombre d'agents formés	DOS	X	X	X	4 700	5 800	3 200	13 700	BE
		Les agents publics sont formés sur les fondamentaux de la facturation électronique certifiée	Nombre d'agents formés	DOS	X	X	X	2 000	2 500	1 400	5 900	BE
A3.2.4.22.N A	Former le personnel du SCRP en technique de prise de vue, de traitement d'images et en montage vidéos	Le personnel du service de la communication et des relations publiques est formé et maîtrise les techniques de prise de vue, de traitement d'images et de montage vidéos	Disponibilité du rapport de la formation	SCRP	X	X	X	4 000	5 000	2 800	11 800	FE
A3.2.4.23.N A	Organiser un atelier de formation au profit des journalistes sur le traitement de l'information fiscale	Les journalistes sont formés sur le traitement de l'information fiscale	Nombre de journalistes formés	SCRP	X	X	X	8 000	10 000	5 500	23 500	FE
Action 3.2.5	Amélioration du partage de l'information au sein de la DGI	Le dispositif de circulation de l'information répond aux besoins d'informations au sein des structures	Taux de fréquentation de l'intranet Taux de perception des agents à l'enquête					15 000	18 673	10 336	44 000	
A3.2.5.1	Dynamiser l'utilisation de l'intranet	Les fonctionnalités de l'intranet sont améliorées	Disponibilité de l'intranet révisé	SCRP	X	X	X	15 000	18 700	10 300	44 000	BE/FE
		Les informations importantes de la DGI sont publiées dans l'intranet	Nombre d'agents qui fréquentent l'intranet	SCRP	X	X	X	PM	-	-	-	
		Les agents utilisent régulièrement l'intranet	Nombre de documents publiés	SCRP	X	X	X	PM	-	-	-	

Plan d'action opérationnel (PAO) 2025-2027 de la DGI

Codes	Axes/OS/Actions/activités	Résultats attendus	Indicateurs de produits	Structures responsables	Programmation physique			Programmation financière (en milliers de F CFA)			Coût total du financement (en milliers de FCFA)	Source de financement
					2025	2026	2027	2025	2026	2027		
OS3.3	Mettre en place une stratégie de conduite du changement	Les agents partagent la vision de la DGI	Taux d'adhésion des agents à la vision					252 167	313 910	173 753	739 969	
Action 3.3.1	Développement d'une convergence de vue et d'objectifs des agents de la DGI	Les agents et la hiérarchie de la DGI partagent les mêmes valeurs et les mêmes objectifs	Niveau d'engagement du personnel dans la réalisation des objectifs du plan stratégique					227 167	282 789	156 527	666 600	
A3.3.1.1	Organiser la 14ème conférence annuelle de la DGI	La 14ème conférence annuelle de la DGI est organisée	Disponibilité du rapport général de la conférence annuelle	DPSR	X	X	X	120 000	149 400	82 700	352 100	BE/FE
		L'atelier bilan de la 14ème conférence annuelle de la DGI est réalisé	Disponibilité du rapport d'atelier	DPSR	X	X	X	3 000	3 700	2 100	8 800	FE
A3.3.1.2	Organiser le Prix de l'excellence de la Direction générale des impôts (PRIEX/DGI)	La 5ème édition du PRIEX/DGI est organisée	Disponibilité du rapport de tenue du PRIEX/DGI	SCRP	X	X	X	100 000	124 500	68 900	293 400	FE
A3.3.1.3	Promouvoir les principes et les valeurs professionnelles	1000 agents sont sensibilisés sur le contenu du code de déontologie et d'éthique Les agents exécutent leurs tâches conformément aux principes et valeurs professionnelles	Nombre d'agents sensibilisés Disponibilité des rapports de l'ITI et du contrôle interne	ITI	X	X	X	4 200	5 200	2 900	12 300	FE
Action 3.3.2	Poursuite de la dynamisation de la politique sociale	Le personnel est motivé et productif	Taux de perception de la politique sociale par les agents					25 000	31 121	17 226	73 369	
A3.3.2.2	Mettre en œuvre la stratégie d'accompagnement des agents de la DGI	Les agents nouvellement affectés à la DGI sont formés en coaching	Proportion d'agents nouvellement affectés à la DGI formés en coaching	SRH	X	X	X	20 000	24 900	13 800	58 700	BE
		La stratégie d'accompagnement des agents de la DGI est vulgarisée	Nombre de missions de vulgarisation									
A3.3.2.3, NA	Elaborer une stratégie d'accompagnement psychosocial des agents de la DGI	La stratégie d'accompagnement psychosocial des agents de la DGI est élaborée	Disponibilité du document de stratégie d'accompagnement psychosocial	SRH	X	X	X	5 000	6 224	3 445	14 669	FE
A3.3.2.4, NA	Mettre en œuvre le dispositif d'accompagnement des agents lors des événements sociaux	Le dispositif d'accompagnement des agents lors des événements sociaux est mis en œuvre	Disponibilité du rapport de suivi	Toutes structures	X	X	X	PM	-	-	-	
OS3.4	Repenser la dynamique de collaboration avec les partenaires de la DGI	Le partenariat facilite l'exécution des missions de la DGI	Taux de mise en œuvre des conventions de partenariat signées					217 122	270 284	149 605	637 000	
Action 3.4.1	Amélioration du partenariat avec les collectivités territoriales	Les relations entre la DGI et les CT sont empreintes de confiance, de transparence et porteuses de résultats	Taux d'accroissement des recouvrements des impôts Niveau de formalisation du partenariat avec les CT					97 825	121 777	67 405	287 100	
A3.4.1.1	Accompagner les collectivités territoriales dans le cadre de la constitution et de la gestion de leurs domaines fonciers	Les plans cadastraux sont présentés aux Communes	Nombre de régions concernées	DC	X	X	X	20 000	24 900	13 800	58 700	FE
		Des tournées de conservation cadastrales sont organisées	Nombre de tournées organisées	DC	X	X	X	40 000	49 800	27 600	117 400	FE
		Les plans cadastraux sont mis à jour dans toutes les régions	Nombre de régions concernées	DC	X	X	X	13 000	16 200	9 000	38 200	FE

Plan d'action opérationnel (PAO) 2025-2027 de la DGI

Codes	Axes/OS/Actions/activités	Résultats attendus	Indicateurs de produits	Structures responsables	Programmation physique			Programmation financière (en milliers de F CFA)			Coût total du financement (en milliers de FCFA)	Source de financement
					2025	2026	2027	2025	2026	2027		
A3.4.1.2	Réaliser une étude sur la performance du recouvrement des impôts locaux	Des recommandations sont formulées pour la performance des impôts locaux	Disponibilité du rapport d'étude	DPSR	X	X	X	15 000	18 700	10 300	44 000	FE
A3.4.1.3	Former et sensibiliser les élus locaux sur la fiscalité locale et sur leurs rôles et responsabilités dans la mobilisation des recettes et la promotion du civisme fiscal	Des acteurs locaux des régions du centre, des Hauts-Bassins et des Cascades sont formés et sensibilisés sur leurs rôles et responsabilités dans la mobilisation des recettes et la promotion du civisme fiscal	Disponibilité du rapport de formation	DSF	X	X	X	9 800	12 200	6 800	28 800	BE/FE
Action 3.4.2	Dynamisation du partenariat avec les organisations professionnelles	Les échanges d'informations entre la DGI et ses partenaires sont améliorés	Niveau de formalisation du partenariat avec les organisations professionnelles					20 696	25 763	14 260	60 600	
A3.4.2.1	Renforcer les capacités des partenaires externes (notaires, avocats, ...) en matière de gestion foncière et domaniale	Les capacités des partenaires externes (notaires, avocats, ...) sont renforcées en gestion foncière et domaniale	Nombre d'acteurs du secteur judiciaire formés	DADF	X	X	X		-	-	-	FE
A3.4.2.2	Organiser des cadres de concertations avec les structures administratives et les organisations professionnelles de lutte contre les FFI dans le cadre de l'évaluation du Burkina Faso par les pairs du Forum mondial	Deux rencontres de concertation sont organisées avec les structures administratives et les organisations professionnelles de lutte contre les FFI	Nombre de rencontres tenues	DOS	X	X	X	15 700	19 500	10 800	46 000	BE
A3.4.2.3.N A	Poursuivre la finalisation des conventions de partenariat avec les partenaires (Notaires, SONABEL, ONEA, DGP, OGEB)	Des conventions de collaboration sont signées avec les Notaires, la SONABEL, l'ONEA, la DGP et l'OGEB	Nombre de conventions signées	DC	X	X	X	5 000	6 200	3 400	14 600	FE
		Les structures partenaires (PARGFM, PRECA PGPC ONF ,ANDFOP, ANCF, DGFOMR, DGAIE, etc.) sont appuyées dans la sécurisation foncière de leurs sites	Nombre de structures appuyées	DC	X	X	X	PM	-	-	-	
Action 3.4.3	Renforcement de la collaboration avec les organisations internationales	La DGI se conforme aux bonnes pratiques et aux standards internationaux	Nombre de partenariat conclu dans le cadre du système décisionnel Nombre de demandes de renseignement traités dans les délais Montant des droits rappelés					98 601	122 743	67 940	289 300	
A3.4.3.1	Mettre en place un réseau de points focaux de l'échange de renseignements et de lutte contre les FFI et coordonner leurs opérations	Le réseau des points focaux est opérationnalisé	Nombre de demandes de renseignement reçues et traitées	DOS	X	X	X	4 600	5 700	3 200	13 500	FE
			Disponibilité de la stratégie de mise en œuvre de l'échange de renseignements	DOS								
A3.4.3.2	Renforcer la participation de l'Administration fiscale aux forums, rencontres et formations internationales	La DGI prend part aux rencontres internationales Les cotisations relatives à la	Taux de participation de la DGI aux rencontres internationales	DLC	X	X	X	59 000	73 400	40 700	173 100	FE

Plan d'action opérationnel (PAO) 2025-2027 de la DGI

Codes	Axes/OS/Actions/activités	Résultats attendus	Indicateurs de produits	Structures responsables	Programmation physique			Programmation financière (en milliers de F CFA)			Coût total du financement (en milliers de FCFA)	Source de financement
					2025	2026	2027	2025	2026	2027		
		participation aux rencontres internationales sont assurées										
A3.4-3.3	Renforcer les missions d'assistance technique et de voyages d'études au sein des administrations fiscales étrangères	La DGI bénéficie d'expériences et d'expertises des administrations fiscales d'autres pays	Nombre de missions d'assistance technique Nombre de voyages d'études	DLC	X	X	X	35 000	43 600	24 100	102 700	FE